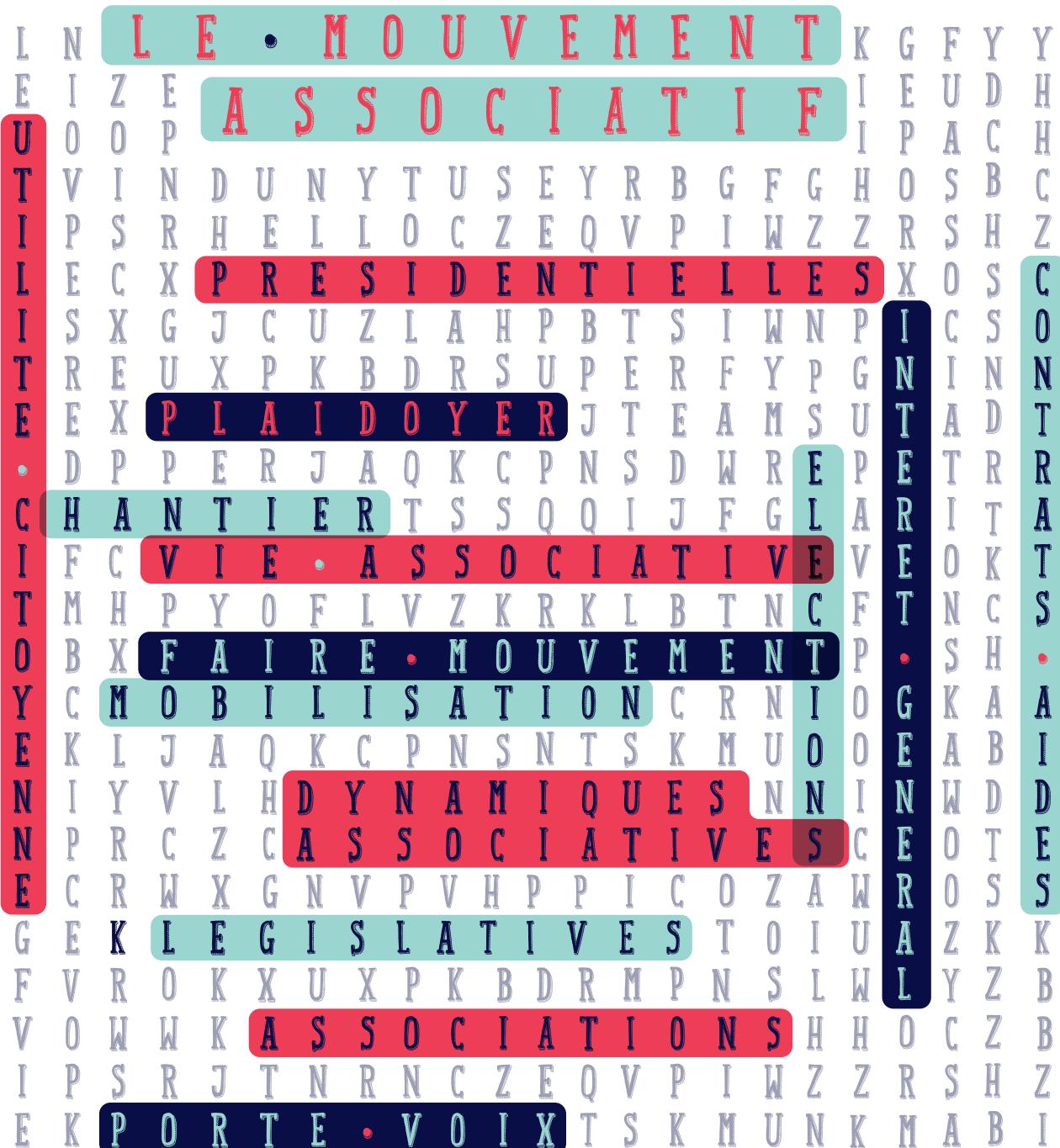
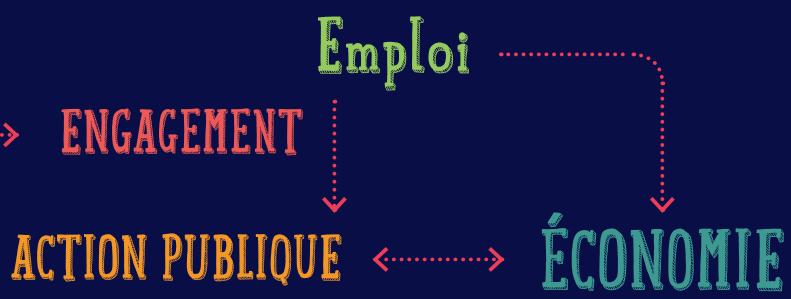


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017





p.6 | 1

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

- p.8
 - | Les membres
- p.10
 - | Le conseil d'administration
- p.11
 - | Le bureau
 - | L'équipe salariée
- p.12
 - | Les dynamiques collectives internes
- p.13
 - | Les partenaires



2
M&

SOMMAIRE

p.16 | 2

FAIRE MOUVEMENT

- p.18
 - | Élections présidentielles
- p.20
 - | Au lendemain des présidentielles
- p.21
 - | Les enjeux d'une nouvelle mandature législative
- p.22
 - | #DUTILITECITOYENNE
- p.23
 - | Vers une politique de vie associative ambitieuse



p.20 | 3

COMMENT ?



ACCOMPAGNER LES ÉNERGIES ASSOCIATIVES

P.26

| Favoriser le partage des enjeux et des expertises associatives

P.28

| Informer les associations des évolutions les impactant

P.29

| Nourrir la réflexion des acteurs associatifs



POURQUOI ?

quand ?

p.30 | 4

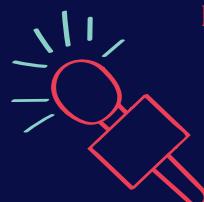
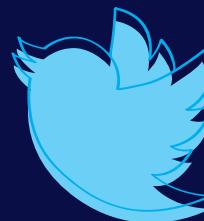
INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE



3
—
M&

p.50 | 5

RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE



P.52

| La com en chiffres

P.54

| #ASSOSINFOS 2017

P.58

| Le fil twitter de l'année





Philippe Jahshan,
*Président
du Mouvement
associatif*

EDITO

/// Nous avons décidé de continuer à promouvoir la réalité d'une société engagée, pour montrer derrière la tentation du pessimisme, la réalité des actes solidaires et positifs qui tous les jours recréent du lien social là où il est abîmé et qui démontrent l'importance capitale du fait associatif pour tenir une société ensemble. //

Nous venons de passer une année 2017 très particulière. Celle d'un pays secoué par une campagne présidentielle heureuse et pour le moins historique. Cette campagne a fait écho à un désarroi réel et un besoin de changement exprimé de façon continue maintenant par les citoyens à chaque échéance électorale. Expression d'une aspiration pour une politique qui redonne sens aux choses et perspective pour chacun et chacune. La France de ce point de vue n'échappe pas à ce que vivent de nombreux pays d'Europe et d'Occident plus globalement : un affaiblissement des classes moyennes, un accroissement des inégalités entre les plus riches et le reste de la population et une panne de l'ascenseur social et des mécanismes historiques de redistribution des richesses. Si la marche vers le repli identitaire mortifère comme réponse aux angoisses légitimes des citoyens a pu être endiguée en France, pour le moment, il suffit de faire le tour des autres pays européens pour se rendre à l'évidence de la crise profonde que traversent nos pays.

Aussi, dans ce contexte, il fallait réagir. Nous l'avons fait. En rappelant publiquement les valeurs républicaines fondamentales auxquelles nous sommes attachés et pour lesquelles des choix étaient à faire. Mais aussi en portant des propositions autour d'un projet de société tourné vers un avenir plus juste, plus soutenable.

“Cette transformation passera aussi par notre capacité à mieux additionner nos forces pour les démultiplier, par notre capacité à gagner en souplesse et en savoir-faire de notre maison commune, le lieu d'accueil et d'incarnation de tous ceux qui ont l'engagement associatif d'intérêt général en partage.”

Nous avons porté ces propositions fondées sur les piliers de notre Manifeste, et forts de ce que représente la force associative dans le pays : un tissu en croissance, en mouvement, explorateur des solutions au quotidien, par l'initiative citoyenne et dans la proximité aux citoyens.

Nous avons décidé de continuer à promouvoir la réalité d'une société engagée, pour montrer derrière la tentation du pessimisme, la réalité des actes solidaires et positifs qui tous les jours recréent du lien social là où il est abîmé et qui démontrent l'importance capitale du fait associatif pour tenir une société ensemble.

Après les élections, et parce que les premières décisions du nouveau gouvernement ont été dures avec les associations, nous avons redoublé d'efforts et de mobilisation. Il fallait renforcer l'action de plaidoyer du Mouvement et nous l'avons fait. Par des campagnes, par l'expression publique et par le dialogue enfin.

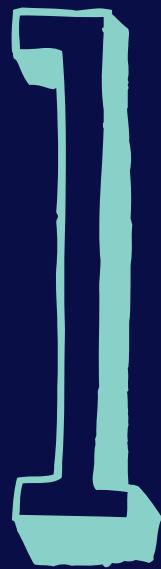
Parce que nous croyons qu'il serait irresponsable dans ce contexte, d'affaiblir en plus le tissu associatif en France ; et parce que nous sommes convaincus que la puissance qu'offrent 13 millions de bénévoles, 1,8 millions de salariés et un poids économique consolidé de 109 milliards d'euros de budget est au contraire une opportunité et une chance pour le pays. L'enjeu n'est pas celui de nos organisations, mais bien celui d'une société plus solidaire, plus engagée, plus fraternelle, pour laquelle tous les jours, les militants, adhérents et salariés du monde associatif se battent.

Faire mouvement et porter l'exemple, c'est aussi agir sur nous-mêmes et renforcer notre attractivité. 2017 a aussi été une année active de ce point de vue. La famille s'est d'abord agrandie en accueillant deux nouveaux membres : France Nature Environnement et Citoyens et Justice. Nous avons aussi engagé différents travaux pour accompagner les associations dans leurs propres et nécessaires mutations ou les soutenir dans leurs préoccupations essentielles. Nous avons par exemple poursuivi le travail sur le modèle socioéconomique des associations entamé avec l'UDES, ou celui sur la transition numérique des associations. Nous avons ouvert un dialogue entre toutes les familles associatives sur les problématiques de l'évaluation et de la qualité, et bien d'autres actions au service du secteur avec l'appui de nos partenaires. Le présent rapport donne de tout cela et bien plus encore, un panorama très complet. Je veux aussi saluer ici l'immense travail que réalisent les membres, et chacun des Mouvements associatifs régionaux, parce que l'action de notre réseau, c'est aussi celle qui se déploie dans les territoires et qui est si essentielle à toutes les questions que je viens de traiter. Je me félicite de ce que pour la première fois, notre rapport d'activité fait place à cette activité territoriale et permet d'en mesurer l'étendue.

Enfin, au dernier trimestre 2017 nous avons aussi engagé un travail de transformation du Mouvement associatif lui-même.

Ce chantier doit s'achever fin 2018. Il doit parachever le passage entamé en 2012 d'une Conférence permanente des Coordinations associatives au Mouvement associatif, en gardant à l'esprit l'enjeu crucial de la structuration d'une vie associative fédérée, mais en remettant au cœur du projet l'importance de la promotion du fait associatif pour une société équilibrée : c'est-à-dire de ce qui est au fondement de chacune de nos organisations et qui dépasse chacune d'elle. Cette transformation passera aussi par notre capacité à mieux additionner nos forces pour les démultiplier, par notre capacité à gagner en souplesse et en savoir-faire de notre maison commune, le lieu d'accueil et d'incarnation de tous ceux qui ont l'engagement associatif d'intérêt général en partage.

Pour tout cela et dans le contexte qui est le nôtre, nous avançons avec deux convictions : que le choix de se constituer en association continue à avoir un sens, mais que celui-ci ne suffit pas à récolter toutes les vertus. Forts de cela, nous continuerons donc à dire le sens de cet engagement, et à renforcer notre exigence d'exemplarité pour en être à la hauteur.”



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

“Le Mouvement associatif s'est donné pour missions d'être le porte-voix du monde associatif et de faire mouvement. Deux missions pour incarner d'abord la force que représente le tissu associatif en France : force numérique, force qui couvre tous les champs de la vie publique, force citoyenne, économique et sociale, et qui constitue un socle fondamental pour notre société. Pour incarner ensuite la dynamique qui doit vivre au sein de cette force. Pour que les associations avancent, progressent, se développent, il faut des hommes et des femmes engagés, mais il faut aussi des coordinations qui aident et structurent.”

Philippe Jahshan

4 avril 2017, Le Procope
Point Presse du Mouvement associatif
« Quel(s) projet(s) pour demain »

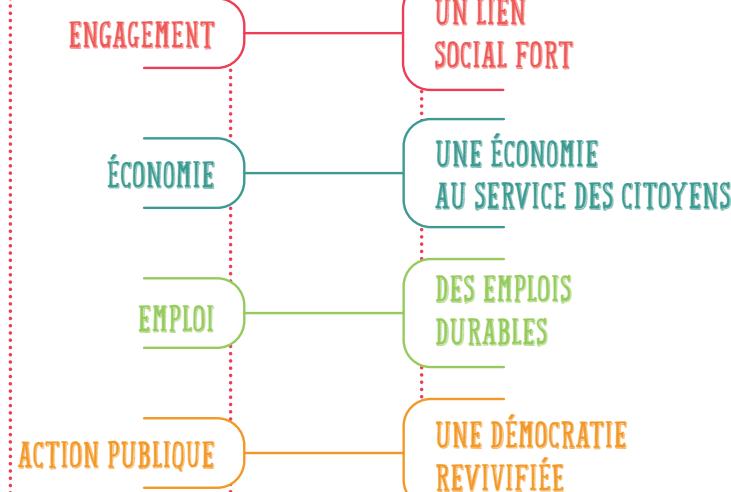
FAIRE MOUVEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

PORTE-VOIX
DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PORTE-PAROLE
DE LA VIE ASSOCIATIVE ORGANISÉE

ACTEUR
DU DÉBAT PUBLIC RÉVÉLATEUR
DES BESOINS SOCIAUX

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

DES ENJEUX
DE VIE ASSOCIATIVE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LES MEMBRES

Ils se répartissent aujourd'hui en **quatre composantes**:

1

LES COORDINATIONS

qui fédèrent largement les organisations d'un secteur

2

LES GROUPEMENTS

qui représentent une partie d'un secteur d'activité associative non couvert par une coordination adhérente

3

LES EXPERTS COLLECTIFS

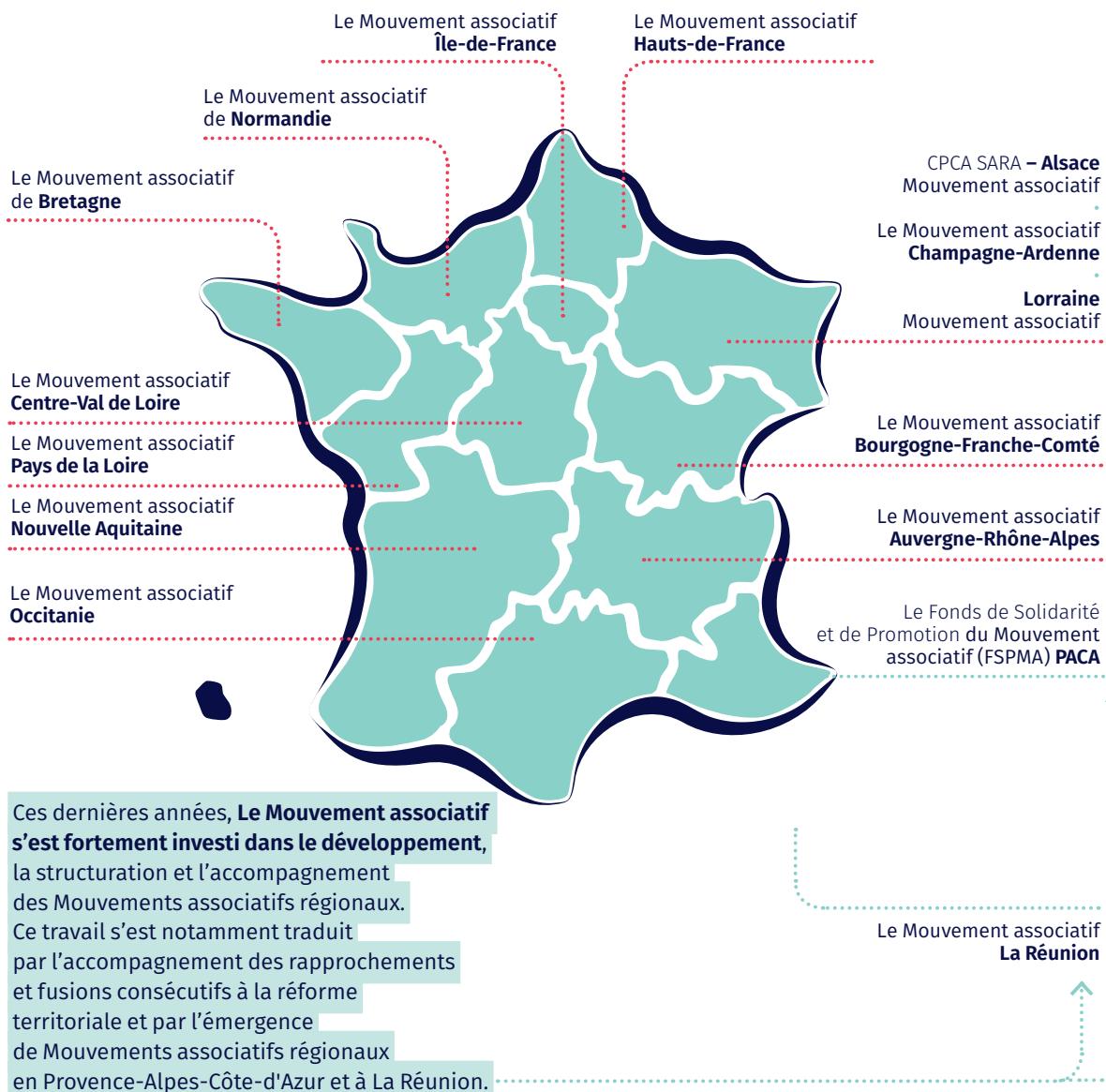
qui produisent de la connaissance sur des sujets génériques liés au fait associatif

4

LES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

animent et accompagnent les associations sur les territoires

8



LES MEMBRES NATIONAUX

LES COORDINATIONS



CELAVAR

| www.celavar.org



cnajep
comité pour les associations nationales
de jeunesse et d'éducation populaire

| www.cnajep.asso.fr



COMITÉ NATIONAL
NATIONAUX ET SPORTIF FRANÇAIS

| www.cnosf.org



| www.cofac.asso.fr



Solidarité Urgence Développement

| www.coordinationsud.org



Union nationale
des associations familiales

| www.unaf.fr



Le tourisme
au service des hommes et des territoires

| www.unat.asso.fr



UNIOPSS
Union
des associations
pour l'insertion et
la solidarité

| www.uniopss.asso.fr

LES GROUPEMENTS

*AnimaFac

Le réseau des associations étudiantes

| www.animafac.net



la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

| www.laligue.org



| www.citoyens-justice.fr



| www.fne.asso.fr

L'ambition du Mouvement associatif est de réunir en son sein les grands champs d'intervention des associations.

En 2017, il a accueilli **2 NOUVEAUX MEMBRES** :

En juin : Citoyens et Justice, fédération, actrice d'une justice préventive et plus humaine, qui regroupe plus de 140 associations socio-judiciaires.

En décembre : France Nature Environnement (FNE), fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes.

Ces nouvelles adhésions répondent à un enjeu partagé : faire valoir que la vie associative est au cœur des transitions pour un monde plus juste, plus solidaire et plus durable.

LES EXPERTS COLLECTIFS



La Fonda
fabrique associative

| www.fonda.asso.fr



Monalisa

Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés

| www.monalisa-asso.fr



| www.francebenevolat.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de représentant.e.s mandaté.e.s par les membres de l'association.

LES COORDINATIONS

Titulaires / suppléant.e.s désigné.e.s par coordination

Celavar

**Brigitte GIRAUD /
Brieuc GUINARD**

Cnajep

**Irène PEQUERUL /
Daniel FRÉDOUT**

CNL-Caff

**Françoise MORVAN /
Martine MARANDEL**

CNOSF

**Françoise SAUVAGEOT /
Jean-Michel BRUN**

Cofac

**Alain DE LA BRETESCHE /
Marie-Claire MARTEL**

Coordination Sud

**Philippe JAHSHAN /
Pascale QUIVY
puis Vincent PRADIER**

Unaf

**Chantal JANNET /
Valentine DE LA MORINERIE**

Unat

**Sylvain CRAPEZ /
Guillaume LEGAUT**

Uniopss

**Jean-François SERRES /
Christine TELLIER**

10

LES GROUPEMENTS

Titulaires / suppléant.e.s élu.e.s

Animafac

**Malo MOFAKHAM /
Claire THOURY**

La Ligue de l'Enseignement

**Nadia BELLAOUI /
Jean-Karl DESCHAMPS
puis Marie LAMY**

Citoyens & Justice

**Denis L'HOUR /
Thierry LEBEHOT**

LES EXPERTS COLLECTIFS

Titulaires / suppléant.e.s élu.e.s

La Fonda

**Roger SUE /
Delphine LALU
puis Isabelle CHANDLER**

France Bénévolat

**Hubert PÉNICAUD /
Élisabeth PASCAUD**

LES MOUVEMENTS

ASSOCIATIFS RÉGIONAUX

représentant.e.s élu.e.s

Le Mouvement associatif

**Pays de la Loire
Alain FOREST**

Le Mouvement associatif

**Auvergne-Rhône-Alpes
Michel MACHICOANE**

LE BUREAU

Le Bureau exécutif est élu par le Conseil d'administration sur proposition du Président.
Il est composé, outre le Président, de 4 Vice-Président.e.s et d'un Trésorier.

Philippe JAHSHAN,
Président

Michel MACHICOANE,
Irène PEQUERUL,
Françoise SAUVAGEOT,
Jean-François SERRES,
Vice-Président.e.s

Malo MOFAKHAMY,
Trésorier

L'EQUIPE SALARIÉE

Elle appuie au quotidien le travail des administrateurs.

Frédérique PFRUNDER,
Déléguée générale

Romain LASRY,
Attaché du groupe
des associations au CESE

Lucie SUCHET,
Responsable plaidoyer

Marion BOINOT,
Responsable projets
et partenariats

Fula MESIKA,
Responsable communication

Fabienne VAN NIEUWENHOVE,
Assistante de direction

Ahmed EL KHADIRI,
Responsable développement
et animation du réseau

Morgane FELIX,
Assistante de communication
(Stage de mars à juillet 2017)

11



Une partie du Bureau et de l'équipe
du Mouvement associatif
à l'occasion du séminaire national
des membres le 15 décembre 2017

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LES DYNAMIQUES COLLECTIVES INTERNES

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La conférence des régions, instance prévue par les statuts, est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales.

Trois conférences des régions se sont tenues en 2017, **réunissant à chaque fois sur 1 à 2 jours une trentaine de participants** : les 13 et 14 mars à Orléans accueillie par Le Mouvement associatif Centre Val de Loire, les 21 et 22 juin à Paris en amont de l'Assemblée générale, et le 14 décembre à Paris en amont du Séminaire national des membres.

12
La mobilisation de l'observation au service du projet associatif des Mouvements associatifs régionaux, la stratégie vis-à-vis de la nouvelle législature, les enjeux de maillage du territoire et d'animation des dynamiques associatives sont autant de sujets qui ont alimenté des débats riches et ont conduit à la construction de stratégies communes.



Conférence des régions
du 14 décembre au CESE

LE SÉMINAIRE NATIONAL DES MEMBRES

Renforcer, animer, représenter les dynamiques associatives. C'est un sujet qui interroge sans cesse Le Mouvement associatif et ses membres. Aussi, en 2017, Le Mouvement associatif a lancé une réflexion interne pour trouver collectivement les réponses à ces enjeux.

Cela a d'abord pris la forme, tout au long de l'année, de **chantiers internes** autour de trois axes : l'animation d'un réseau, la représentativité de l'organisation, le modèle socio-économique d'une tête de réseau. Et, s'est conclu les 14 et 15 décembre par un **séminaire national des membres**. Ces échanges ont permis de partager et de confronter différents constats et analyses pour aboutir collectivement à différents scénarios d'évolution du projet du Mouvement associatif. Ces travaux se poursuivront en 2018.



L'ORGANISATION DES TRAVAUX

Les travaux menés au cours de l'année au Mouvement associatif se sont organisés autour de **4 axes thématiques** (Action, publique, Engagement, Économie, Emploi) et de **2 sujets transversaux** (Accompagnement et Europe). Pour chacun de ces sujets, un groupe de pilotage composé d'administrateurs et/ou de représentants des membres a été mis en place pour organiser les travaux.

Axes thématiques

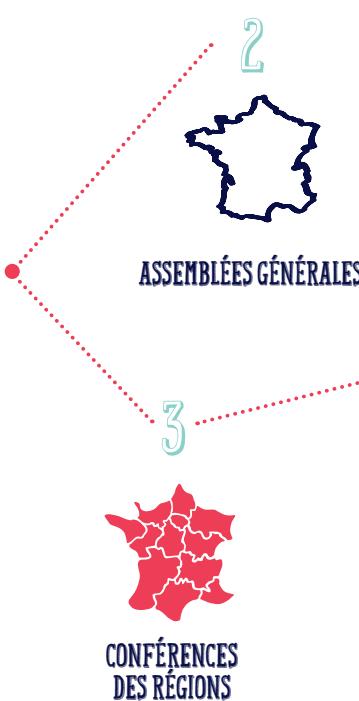
ENGAGEMENT

Le groupe de pilotage « Engagement » s'est réuni mensuellement pour définir les orientations de travail et suivre **un certain nombre de dossiers d'actualité (compte engagement citoyen, réserve civique, service national universel)**. Une réunion réunissant largement des représentants des membres du Mouvement associatif a été organisée afin d'échanger avec le Haut-Commissaire à l'Engagement Civique sur le déploiement de la réserve civique, et notamment l'articulation avec les autres dispositifs d'engagement.

Le groupe de pilotage a également travaillé à l'organisation de la réunion d'information sur le compte engagement citoyen qui s'est tenue à l'automne. Il a enfin produit des éléments de positionnement pour le service national universel, et a travaillé à la préparation d'une audition le 19 décembre 2017 sur le sujet à l'Assemblée Nationale par la mission pilotée par les Députées Émilie Guérel et Marianne Dubois.

ÉCONOMIE

Les travaux menés sur l'axe Économie se sont inscrits dans la continuité des actions initiées en 2016, notamment avec la diffusion et la mise en discussion de l'étude réalisée par KPMG pour le Mouvement associatif et l'UDES sur les modèles socio-économiques associatifs. L'étude a été présentée aux référents DLA régionaux et sectoriels à Montpellier, et lors d'une conférence qui s'est tenue à l'automne sur le sujet. Une synthèse a été réalisée et diffusée à cette occasion. Un article sur les modèles socio-économiques associatifs intitulé « *Être soi dans l'intérêt général* » a également été publié en avril par Juris Associations. Par ailleurs, le groupe de pilotage a identifié **deux sujets devant faire l'objet de travaux spécifiques**, celui de l'évaluation, ce qui a donné lieu à une journée d'échanges à l'automne 2017, et les enjeux de coopération - mutualisation, qui seront explorés en 2018.



EMPLOI

L'année 2017 a été marquée par une **actualité particulière en matière de politique de soutien à l'emploi associatif**, avec la décision de diminution importante des crédits relatifs aux contrats aidés et d'évolution des modalités de cette politique. Après la parution du numéro de *La Vie Associative* intitulée « *Quelle politique pour l'emploi d'intérêt général ?* » en début d'année 2017, les travaux du Mouvement associatif ont été largement consacrés à ce sujet tout au long de l'année, que ce soit pour informer les associations des évolutions en cours ou porter un plaidoyer en faveur de la reconnaissance de l'emploi d'utilité sociale porté par les associations.

ACTION PUBLIQUE

En 2017, Le Mouvement associatif a décidé de structurer son programme d'activités « Action publique » sur **les enjeux de co-construction des politiques publiques et de l'intérêt général**. Cette première ambition s'est notamment traduite par la poursuite de la participation du Mouvement associatif à la recherche-action, menée par Jean-Louis Laville et Laurent Fraisse du CNAM, sur les enjeux de co-construction des politiques publiques, en partenariat avec le RNMA, RTES, UFISC et le CAC, et la préparation d'une rencontre dédiée qui s'est tenue le 28 janvier 2018. Sur la question de l'intérêt général, Le Mouvement associatif s'est impliqué dans l'organisation du colloque « *L'intérêt général, l'affaire de tous ?* » initié par Le Rameau pour animer la réflexion des acteurs sur ce sujet crucial, qui s'est tenu le 12 janvier 2018. Cette implication s'est notamment traduite par l'animation d'un atelier de travail et l'intervention de Philippe Jahshan.

Sujets transversaux

ACCOMPAGNEMENT

En 2017, un groupe de travail « Accompagnement » destiné à développer l'axe d'intervention du Mouvement associatif sur cette question a été mobilisé. Il a souhaité travailler sur 3 volets: **développer une vision stratégique en matière d'accompagnement des associations, valoriser les fonctions de têtes de réseau et mener une réflexion prospective sur l'évolution des missions des têtes de réseau**. 4 réunions du groupe ont eu lieu en 2017 afin de définir et suivre les actions à mettre en place sur ce sujet.

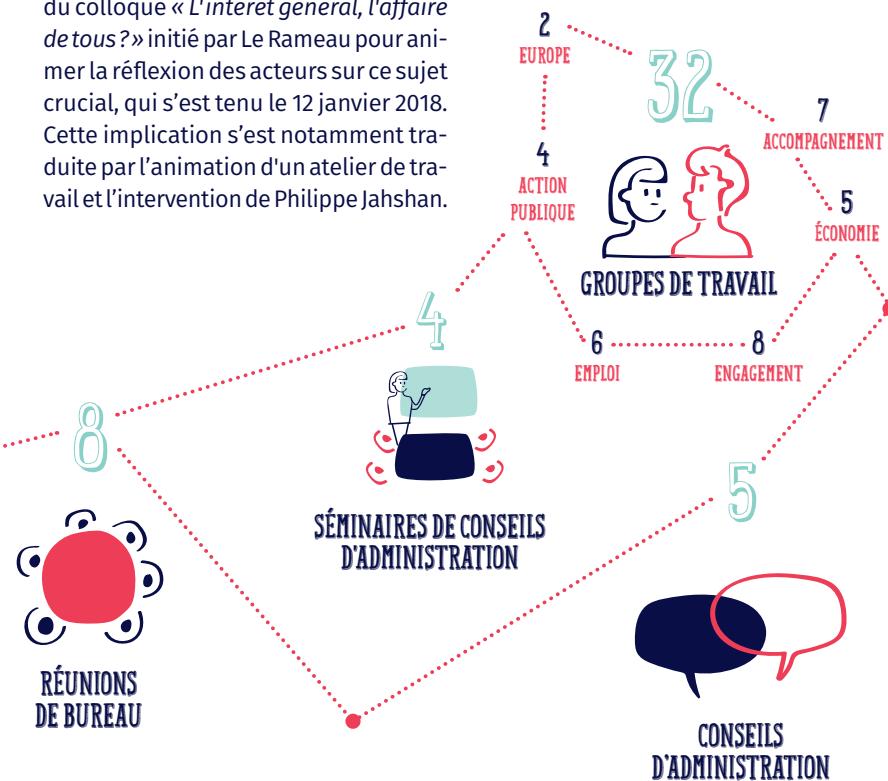
EUROPE

Le Mouvement associatif a organisé en 2017 trois réunions d'information pour ses membres sur **l'actualité institutionnelle européenne en matière de vie associative**. Ces réunions ont été l'occasion d'aborder en particulier les travaux menés au Comité Social et Economique Européen sur les enjeux de dialogue civil et de soutien à la vie associative, la représentation de l'ESS au niveau européen et la question de la reconnaissance du modèle non lucratif. Par ailleurs, une Journée a été organisée à Bruxelles, permettant la rencontre avec une des directions de la Commission européenne, la représentation permanente de la France à Bruxelles et des membres du Comité Economique et Social Européen.

13

-

M



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

LES PARTENAIRES

Ils soutiennent et accompagnent nos actions.

PARTENAIRES FINANCIERS



14

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS





**Le Mouvement associatif et ses membres
en pleine séance de travail
lors du Séminaire du 15 décembre.**



FAIRE MOUVEMENT

"Ensemble nous avons pris l'engagement de faire mouvement. Faire mouvement, c'est se mettre soi-même en dynamique. Mais faire mouvement, c'est aussi collectivement, consolider les liens qui nous unissent, par-delà les différences. Faire mouvement, c'est s'ouvrir. Faire mouvement, c'est s'assouplir. Nous avons besoin de gagner en souplesse et en horizontalité. Nous avons besoin de gagner en fluidité pour mieux communiquer et interagir entre nos familles, mais aussi au-delà des organisations fédérées."

Philippe Jahshan

15 décembre 2017, CISPA Maurice Ravel
Séminaire national des membres
du Mouvement associatif

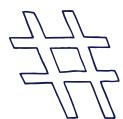
PORTER

le plaidoyer

PILOTER

l'agir collectif

POUR LES ASSOS



LesAssosFontMouvement

Elections2017

DUTILITÉCITOYENNE



ChantierVieAsso



ÊTRE AU COEUR

du débat public

2 FAIRE MOUVEMENT

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

QUEL(S) PROJET(S) POUR DEMAIN ?

Afin que les candidat.e.s à la présidentielle prennent toute la mesure de la dynamique associative et des enjeux associés, le Mouvement associatif les a interpellés le 1^{er} mars, **en leur adressant des questions** autour des 3 grands axes du Manifeste pour un mouvement associatif :

- | **Renforcer le lien social**
Quelles orientations pour faciliter l'engagement de tous et à tout moment ?
- | **Humaniser l'économie**
Comment favoriser un développement économique plus juste et plus durable ?
- | **Réveiller la démocratie**
Comment permettre une démocratie participative et citoyenne ?

L'occasion pour les candidat.e.s d'expliquer leurs projets de société et leurs propositions pour la vie associative.

LES RÉPONSES DES CANDIDATS AUX ASSOCIATIONS

| **Benoît Hamon :**
« Je veux mieux valoriser et reconnaître cet apport du tissu associatif à la préparation de notre avenir »

| **François Fillon :**
« Il ne saurait y avoir de société française vivante sans une coopération étroite entre le tissu associatif, la puissance publique et les entreprises »

| **Emmanuel Macron :**
« Nous nous appuierons sur les associations car elles sont les laboratoires de l'innovation sociale sur nos territoires »

| **Jean-Luc Mélenchon :**
« L'engagement bénévole associatif est l'un des meilleurs outils d'éducation populaire à l'égalité entre humains et au respect de la Nature »



REINFORCER LE LIEN SOCIAL

BENOÎT HAMON

SES MESURES

- Le service civique, « qui permettra à chacun et dans un premier temps aux jeunes, de pouvoir choisir l'association ou l'organisme, opter pour des actions portantes de sens dans une certaine période »
- « Faciliter au sein du système éducatif des expérimentations qui permettent d'ouvrir des voies d'engagement associatif, en particulier pour les plus démunis, les plus éloignés, les plus marginalisés, qui pourraient inclure la découverte d'un activité associative locale »
- « Généraliser la prise en compte d'un service civique ou d'un bénévolat dans les procédures d'admission d'université »
- « Permettre aux jeunes de confier leur organisme associatif afin qu'il puisse accompagner et leur donner une vie associative et sociale au-delà de leur vie associative actuelle »
- « Créez des indicateurs à l'université pour mesurer les politiques conduites en faveur de la vie associative et de l'engagement bénévole »
- « Valoriser le service civique associatif et travailler sur l'extension du service civique associatif au-delà du volontariat »
- « Création d'un droit inconditionnel au temps partiel, accompagné d'une compensation financière, pour offre plus de temps libre »

FRANÇOIS FILLON

SES MESURES

- « Avec ses quelque 13 millions de volontaires citoyennes, les associations sont un véritable atout pour le croire et l'avenir. C'est pourquoi nous devons faire tout ce qui est possible pour leur permettre de continuer à œuvrer »
- « Encourager le bénévolat associatif, en particulier par le biais de la mise en place d'actions de formation et de valorisation dans les parcours de vie professionnelle »
- « Encourager les personnes âgées à remettre en place ce chantier dans le champ de leurs travaux »
- « Maintenir le Service civique »

>>> RÉPONSES DES CANDIDATS À NOS QUESTIONS

EMMANUEL MACRON

SES MESURES

- « Réintroduction d'un service national obligatoire d'un mois, et la création d'un service volontaire de trois mois pour tous les étudiants en santé »
- « Je veux amplifier le mouvement associatif et favoriser l'engagement des jeunes comme celui des adultes et des seniors »
- « L'engagement (...) doit toujours être une possibilité de se faire et de volontaire, mais aussi être une obligation légale. Ainsi que le rôle de l'Etat sera de faciliter l'accès à ces autres espaces de vie et de faire en sorte que l'engagement soit pour tous, et de qualité »
- « Mettre en oeuvre une protection active du bénévolat dans le cadre de la lutte contre les discriminations des dépendants ainsi que de celles ménées auprès des aînés »
- « L'engagement associatif doit être une obligation légale d'au moins 5 ans, avec l'obligation de faire au moins 100 heures par an. Les associations les plus utiles à la société »
- « L'engagement associatif doit être une obligation légale d'au moins 5 ans, avec l'obligation de faire au moins 100 heures par an. Les associations les plus utiles à la société »
- « L'engagement associatif doit être une obligation légale d'au moins 5 ans, avec l'obligation de faire au moins 100 heures par an. Les associations les plus utiles à la société »
- « Maintenir le service civique volontaire, en complément du service civique obligatoire »
- « Favoriser l'essor du congé volontaire qui offre à tous les salariés la possibilité d'un engagement international »

JEAN-LUC MÉLENCHON

SES MESURES

- « Je fais de l'engagement et de l'implication associatives l'un des piliers de la construction du cœur de ce débat de transformation social et politique »
- « L'engagement bénévolat associatif est l'un des meilleurs outils d'éducation populaire pour les hommes et au respect de la Nature »
- « Reconnaissance dans la constitution du statut de bénévoles et de bénévoles bénévoles, avec leurs droits identiques, formation, droits à la retraite... »
- « Développement des services civiques par le financement public ou émanant des banques coopératives »
- « Développement de la pédagogie active et des pratiques coopératives et associatives au sein de l'institution scolaire »

Synthèse des réponses reçues aux questions que nous avons adressées à l'ensemble des candidats

MOBILISATIONS LORS DE LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Afin de faire entendre la voix des associations dans le débat public et politique accompagnant les élections, Le Mouvement associatif s'est impliqué dans 2 grandes initiatives

Le 15 mars, Le Mouvement associatif et La Fonda ont lancé **solutionsdassociations.org**, pour mettre en lumière la vitalité associative au cœur de la dynamique démocratique.

Le site a pour objectif de mettre en lumière le rôle majeur des associations dans notre société, en répertoriant leurs expertises et actions, pour répondre aux multiples défis auxquels notre société est confrontée.

Cette plateforme rappelle l'expertise et le savoir-faire des associations en de nombreux domaines, la pertinence des solutions qu'elles développent et qui mériteraient d'être davantage valorisées, enrichies et essaimées.

À ce jour, plus d'une soixantaine de solutions d'associations y sont répertoriées.

Le 23 mars, Le Mouvement associatif a répondu présent à l'**Appel des Solidarités** lancé par Nicolas Hulot qui donne à chaque citoyen la possibilité de peser dans la sphère publique et de porter sa voix au nom de la solidarité. Dans ce cadre, Le Mouvement associatif a formulé plusieurs propositions aux côtés de nombreux acteurs associatifs. Il a également coordonné le premier chapitre de l'ouvrage faisant suite à l'Appel des Solidarités intitulé "Répondons Présent!" paru fin septembre.



2 FAIRE MOUVEMENT

AU LENDEMAIN DES PRÉSIDENTIELLES

« REFAIRE SOCIÉTÉ » : LE RÔLE DES CORPS INTERMÉDIAIRES

À l'occasion de son assemblée générale et au lendemain des élections, Le Mouvement associatif a organisé un débat réunissant des acteurs et observateurs impliqués venant de différents horizons pour répondre à la question : Entre le défi d'inclure, et celui de rassembler, comment les corps intermédiaires peuvent-ils contribuer à « refaire société » ?



ATELIER PLAIDOYER

Toujours en marge de son assemblée générale de juin, Le Mouvement associatif a échangé avec ses membres à l'occasion d'un atelier plaidoyer pour faire la synthèse de son action lors de la campagne présidentielle, ainsi qu'une analyse commune du programme du candidat élu et de ses premiers éléments de langage.



DES ENJEUX DE VIE ASSOCIATIVE POUR UN PROJET DE SOCIÉTÉ

La Vie associative n°26, parue en octobre 2017, fait suite au travail réalisé par le Mouvement associatif dans le cadre de la campagne électorale. Après un retour sur les propositions formulées par le Mouvement associatif pour le quinquennat, le magazine aborde en 4 chapitres ce qui fait l'essence des associations d'aujourd'hui, les enjeux auxquels elles font face et ce qu'elles apportent à la société.

PROPOSITIONS LÉGISLATIVES

Le Mouvement associatif, sur la base des propositions formulées pour les élections présidentielles a élaboré une liste de mesures d'ordre législatif. Le document a servi de support d'interpellation des députés pour qu'ils s'engagent en faveur d'une politique de vie associative ambitieuse.



LES ENJEUX D'UNE NOUVELLE MANDATURE LÉGISLATIVE

PROJET DE LOI DE FINANCES

En vue de la préparation de la loi de finances pour 2018, le Mouvement associatif et différents Mouvements associatifs régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) ont adressé au mois de septembre des courriers co-signés à plus de la moitié des Députés afin de les sensibiliser aux enjeux associatifs.

Le Mouvement associatif a communiqué en octobre une note d'analyse du projet de loi de finances et a formulé plusieurs projets d'amendements. **La principale demande portait sur la réaffectation de l'ancienne réserve parlementaire vers le Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA), demande formulée par Le Mouvement associatif dès l'annonce, avant l'été 2017, de sa suppression.**

Un fort travail de plaidoyer a été mené tant au niveau national qu'en régions, tout particulièrement sur cette demande, mais également sur le maintien des crédits du DLA, notamment auprès des rapporteurs des budgets concernés : Le Mouvement associatif a été auditionné par le rapporteur du budget ESS, Yves Blein, le 3 octobre, et par la rapporteure du budget vie associative, Sarah El Haïry, le 25 octobre, à l'Assemblée nationale.

L'importante mobilisation tant au niveau du Parlement qu'auprès du Gouvernement a permis une réaffectation de 25 millions d'euros de l'ex-réserve parlementaire destinée aux associations vers le FDVA. Malgré l'im-plication des parlementaires en séance pour doter le DLA au même niveau qu'en 2017, le Gouvernement a demandé un retrait des amendements, promettant une compensation dans le cadre du dialogue de gestion.



DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS PARLEMENTAIRES

Le Mouvement associatif s'est employé en 2017 à développer ses relations parlementaires à l'occasion du renouvellement de la mandature. Faire connaître et reconnaître le Mouvement associatif auprès des députés et sénateurs mais également construire un dialogue dans la durée sur les enjeux de vie associative ont été deux objectifs poursuivis dès le début de la législature. Le Mouvement associatif a obtenu plus d'une dizaine d'auditions et rencontres en fin 2017, et a pu nouer une relation de confiance avec plusieurs députés et groupes.

+ de 10 auditions
...> et rencontres
parlementaires

#DUTILITÉCITOYENNE

Fin août, Le Mouvement associatif a dénoncé l'annonce sans préavis et sans concertation de la réduction brutale des contrats aidés en 2017 et leur diminution drastique en 2018. Il a demandé au gouvernement le maintien pour 2017 et 2018 du nombre de contrats aidés, et le lancement d'une concertation sur le sujet.

Le 10 octobre, alors que le projet de loi de finances pour 2018 était sur le point d'être examiné par le Parlement, Le Mouvement associatif a renforcé sa mobilisation et piloté la campagne #DUTILITÉCITOYENNE, portée, relayée, personnalisée par ses réseaux, ses partenaires et de nombreuses associations.

Une campagne centrée sur des témoignages : des mots, en réponse à l'approche uniquement comptable faite par le gouvernement, pour illustrer l'utilité sociale des contrats aidés, pour les personnes éloignées de l'emploi et en quête d'insertion, mais aussi pour les associations et surtout les publics bénéficiant des activités qu'elles développent.

Avec cette campagne, les associations ont appelé chacun à prendre conscience de l'apport des activités associatives à leur quotidien, et à partager l'ambition d'une véritable politique de soutien aux actions au service de l'intérêt général.

Au bout d'une semaine de lancement, déjà plus de 400 messages et 200 personnes reprenaient le hashtag #DUTILITÉCITOYENNE.

Les outils de mobilisation mis à disposition par le Mouvement associatif à ses réseaux comprenait un kit de communication mais également une note d'impact avec des chiffres et un argumentaire ainsi que deux questions parlementaires.

Ces derniers éléments ont également été transmis aux Députés, ce qui a permis l'organisation de nombreuses rencontres avec les parlementaires au niveau régional et au niveau national.

Plus de 90 questions parlementaires ont été posées au sujet de la baisse brutale et drastique des contrats aidés. Et, le vote dans la nuit de mercredi à jeudi 9 novembre de la mission Travail et Emploi a certes entériné la décision mais avec de nombreuses interventions soulignant les difficultés posées.



La forte mobilisation de tous a conduit la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud à confier à Jean-Marc Borello, Président du Groupe SOS, une mission relative à « l'innovation sociale au service de la lutte contre l'exclusion du marché du travail ». Objectif de cette mission : réfléchir à l'avenir des contrats aidés et étudier les dispositifs actuels qu'il faut renforcer ou modifier.

Le Mouvement associatif a contribué activement à cette mission avec une audition et des propositions, notamment pour soutenir la mission d'utilité sociale des associations.

#DUTILITECITOYENNE a également permis d'ouvrir un dialogue sur le sujet avec le Gouvernement et plus largement sur les enjeux de vie associative.

ÉVOLUTION DE LA MOBILISATION EN 4 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Aug 2017

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE] #ContratsAides : les #associations demandent au gouvernement de revenir sur sa décision. >>bit.ly/2wkl19J<< pic.twitter.com/pMGmZojs7

« La remise en cause brutale et sans concertation de ce dispositif ne peut que susciter incompréhension et inquiétudes, pour la situation des personnes éloignées de l'emploi, comme pour la capacité de nombreuses associations, comme des collectivités, à continuer à mener dans les prochains mois leurs actions de proximité au service des citoyens. »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif

4 3 150 63

Sep 2017

[COMMUNIQUÉ #ContratsAides] dernières annonces du #gouvernement → loin de répondre aux inquiétudes des #assos >>bit.ly/2vKUIC<< pic.twitter.com/c305mMAZe7

Le Mouvement associatif revient au dessus de l'eau pour dénoncer la remise en cause de ce dispositif qui gagne un niveau d'angoisse dans le secteur associatif. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de prendre en compte les préoccupations des acteurs et de la société de vie associative.

► CONTACT
Pôle Média
Direction Communication
M. Jean-Michel Blanquer - 75014 Paris
france.assoconseil.org

► MEMO DU MOUVEMENT ASSOCIATIF
La rencontre entre le Premier Ministre et les représentants des associations

Choses Comme Elles

52 15

Oct 2017

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE] #CONTRATS AIDES : Les #associations renforcent leur mobilisation! >>bit.ly/2z0kgra<< #DUTILITÉCITOYENNE pic.twitter.com/Mt7VooH0co

CONTRATS AIDES : LES ASSOCIATIONS RENFORCENT LEUR MOBILISATION

#DUTILITÉCITOYENNE

Les associations se mobilisent et témoignent

Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif

56 26

Nov 2017

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE] #Associations / Etat : un dialogue ouvert, des attentes nombreuses >>le mouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2017/11/Grands_Voisins_vieasso.pdf<< #GrandsVoisins #vieasso #LesAssosFontMouvement #dutilitecitoynenne @gouvernementFR @ItierCh @N_Hulot @jmlanquer @EPhilippePM pic.twitter.com/2cGAu2G7v8

La rencontre de ce jour est un premier pas pour nouer un dialogue essentiel et poser les bases d'un contrat politique renouvelé entre l'Etat et le mouvement associatif, relevant de nos partenariats de 13 millions de bénévoles, 1,5 million de salariés et 1,3 million d'associations au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale.

Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif

1 25 10

VERS UNE POLITIQUE DE VIE ASSOCIATIVE AMBITIEUSE

Le 9 novembre, sur le site des Grands Voisins, le Premier Ministre, Édouard Philippe, ainsi que le Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et le Ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot se sont exprimés sur les enjeux de vie associative, en présence des représentants du Mouvement associatif, d'associations et de fédérations d'associations.

À cette occasion, le Premier Ministre a annoncé l'ouverture de travaux pour définir le cadre et les mesures propres à fonder « une politique de vie associative ambitieuse ».

Le 13 décembre, s'est tenue la plénière de lancement de ces travaux.



Les parties prenantes y ont exprimé leur volonté commune de s'engager dans un dialogue construit et respectueux, et de donner ainsi une impulsion forte pour permettre une politique de partenariat responsable et ambitieux entre État, collectivités territoriales et associations.

Début 2018, 3 groupes thématiques, animés par Le Mouvement associatif, se mettront au travail :

- | **Groupe 1 :** Politiques de soutien et d'accompagnement à la vie associative
- | **Groupe 2 :** Consolidation et développement des activités d'utilité sociale des associations
- | **Groupe 3 :** Reconnaissance du bénévolat et développement d'une société de l'engagement



3

24



ACCOMPAGNER LES ÉNERGIES ASSOCIATIVES

II L'association reste le lieu fondamental de l'exercice de la citoyenneté et de l'expérience de l'intérêt général. Elle est donc indispensable à la vitalité démocratique et cela ne peut se réduire à des calculs comptables et restera toujours irréductible aux tableurs. Rappelons toujours que derrière les contributions de nos actions et de nos projets, il y a toujours le cœur du projet associatif, celui issu d'une réunion libre et désintéressée de citoyens engagés autour d'une cause et qui donne sens à leur citoyenneté."

Philippe Jahshan

27 novembre 2017, Enclos Rey

Rencontre du Mouvement associatif

« Évaluation(s) : Comment les adapter aux spécificités associatives ? »

ÉCLAIRER LES ASSOCIATIONS SUR LES SUJETS QUI LES QUESTIONNENT AU QUOTIDIEN

Service civique

Attractivité des métiers associatifs

? CONSEILS CITOYENS ?

Formation des bénévoles

Transition numérique IMPACT SOCIAL

Transparence de la vie publique

Modèles socio-économiques

ÉVALUATION

POURQUOI ?

COMMENT ?

QUOI ?

QUAND ?



FAVORISER LE PARTAGE DES ENJEUX ET DES EXPERTISES ASSOCIATIVES

PERMETTRE AUX ASSOCIATIONS DE S'APPROPRIER LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'ESS

Démocratie interne, implication des bénévoles, parité femmes-hommes, respect de l'environnement... Si toutes les associations ont à cœur de travailler ces sujets, cela s'avère souvent complexe à mettre en œuvre dans les faits. Afin de faciliter le passage de l'intention à l'action, le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire a publié en 2016 un document intitulé « Guide sur les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS ». Le Mouvement associatif et la Fonda, avec la soutien de la Direction interministérielle à l'économie sociale et solidaire, ont organisé **une journée de découverte et d'échanges** autour de ce guide le 29 mars 2017. Ouverte à toutes les associations, elle a réuni environ 120 participants autour d'ateliers, d'échanges, d'études de cas destinés à alimenter la réflexion sur les modalités de mise en œuvre du guide. Dans la suite de cette rencontre, le Mouvement associatif a contribué sur le reste de l'année 2017 au lancement et au suivi du Tour de France du guide initié par le Conseil National des CRESS.

26



ENVIE D'IDÉES NEUVES POUR VOTRE ASSO ? SUIVEZ LE GUIDE !

MERCREDI 29 MARS 2017 À PARIS, DE 9H30 À 17H
Maison des Associations de Sallaberry - 10, rue des Terres au Curé, 75013 Paris

Ateliers, échanges, études de cas...

En une journée, découvrez comment mettre en œuvre

le guide des bonnes pratiques de l'ESS

Informations sur www.bonnespratiques.asso.fr
01 45 49 05 58
bonnes@bonnespratiques.asso.fr

Organisé par

la Fonda

Le Mouvement associatif

et la Direction interministérielle à l'économie sociale et solidaire

avec le soutien de

l'ANIA

et la Fondation EDF

Partenaires

l'ANIA

SUIVRE DE PRÈS LA QUESTION DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES ASSOCIATIFS

Le Mouvement associatif travaille dans la durée sur la question des modèles socio-économiques associatifs, ce qui s'est concrétisé par la production et la diffusion régulière de positionnements ou encore la formalisation d'outils sur cette thématique. C'est dans cette perspective que le rapport intitulé « *Stratégies des acteurs associatifs et propositions pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations* » a été réalisé en partenariat avec l'UDES et finalisé début 2017. Il avait pour objectif de permettre aux associations de disposer d'outils concrets pour les accompagner face aux besoins identifiés dans leur stratégie d'évolution. Il se base sur l'expérience d'associations employeuses des secteurs sanitaire, social et médico-social, aide, soins et services à domicile, animation périscolaire, sport, tourisme, au travers de 50 entretiens d'acteurs de terrain, complétés par une enquête ayant recueilli 1000 réponses.

Les conclusions de ce rapport sont notamment le fruit des résultats de 50 entretiens d'acteurs de terrain complétés par une enquête ayant recueilli 1000 réponses. Ces travaux ont fait l'objet d'une **restitution publique à Paris en octobre 2017 qui a réuni une centaine de personnes**, puis à Lille à travers la mobilisation du Mouvement associatif Hauts de France en novembre. Cette étude a aussi été restituée auprès des opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) en juin 2017 et présentée devant plusieurs fédérations associatives.



PLACER LE SERVICE CIVIQUE AU CŒUR DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

Le Mouvement associatif a poursuivi l'animation de la plateforme interassociative pour le Service Civique, dont il assure le secrétariat exécutif. Crée en 2011, ce collectif informel regroupe de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. Elle a pour objectif de promouvoir l'expertise des associations et de faire connaître leur point de vue sur l'évolution du service civique. La plateforme s'est réunie 3 fois en 2017 en format plénier notamment pour co-construire un **plaidoyer commun**

durant les élections et mettre en discussion le rapport du CESE « *Service civique: quel bilan? quelles perspectives?* » porté par Jean-François Serres, membre du groupe des associations au CESE et vice-président du Mouvement associatif. Des groupes de travail ont également été organisés sur différents sujets tels que l'amélioration de l'accessibilité du Service Civique et l'animation territoriale du dispositif.

TRAVAILLER SUR LA PROMOTION ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ASSOCIATIFS

Le Mouvement associatif a poursuivi son implication pour mieux faire connaître les réalités et la diversité de l'emploi associatif et contribuer à son attractivité.



Ainsi, notre partenariat avec l'Apec s'est concrétisé par la **participation à la matinale carrière dédiée à l'emploi dans l'ESS organisée par l'Apec et Sciences po Alumni** le 24 novembre et à la seconde édition de Jobtrail, le forum régional pour l'emploi des jeunes franciliens, organisé par l'Apec et l'Université Paris 8 le 7 décembre.

Par ailleurs, Le Mouvement associatif travaille sur la thématique emploi en lien étroit avec ses membres. Il a ainsi contribué au MOOC « *Développer et professionnaliser son projet associatif* » réalisé par ANIMAFAC et a participé au groupe technique mis en place par le CNOSF concernant la réalisation de l'étude « *Dispositifs d'aide à l'emploi: quels impacts sur la qualité de l'emploi dans les associations sportives?* ».



INFORMER LES ASSOCIATIONS DES ÉVOLUTIONS LES IMPACTANT

INFORMER SUR LA SIMPLIFICATION DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES DES ASSOCIATIONS

Le Mouvement associatif a produit une fiche synthétisant **les principales modifications pour les associations** suite à la parution du décret du 6 mai 2017 portant diverses dispositions relatives au régime juridique des associations. Parmi ces modifications on peut noter les précisions sur les conditions d'agrément, ou encore la suppression du registre obligatoire portant sur les modifications statutaires et les changements dans l'administration de l'association.

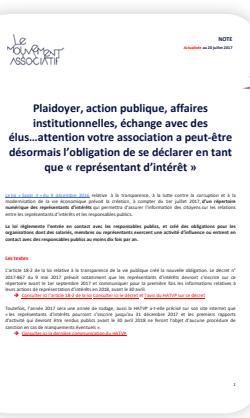


PERMETTRE AUX ASSOCIATIONS DE MIEUX COMPRENDRE LES OBLIGATIONS EN LIEN AVEC LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

La loi Sapin II réglemente l'entrée en contact avec les responsables publics, et crée des obligations pour les organisations dont des salariés, membres ou représentants exercent une activité d'influence ou entrent en contact avec des responsables publics à certaines fréquences.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2017, les associations sollicitant des responsables publics (élus, agents publics) ont l'obligation de se déclarer au répertoire numérique des représentants d'intérêts.

Pour permettre aux associations d'en savoir plus sur ces nouvelles obligations déclaratives, Le Mouvement associatif a rédigé **une note pratique**, relayée notamment par Transparency France et a organisé une réunion d'information avec la Haute Autorité Pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP). Lors de cette réunion qui a mobilisé près de 120 personnes le 9 octobre 2017, les nombreuses questions et cas pratiques ont souligné la complexité d'un dispositif dont l'objectif de transparence doit aussi tenir compte des moyens qu'ont les associations pour répondre à ces nouvelles obligations.



FAIRE REMONTER LES INTERROGATIONS DES ASSOCIATIONS AU SUJET DE L'EXONÉRATION DE TVA POUR LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Le Mouvement associatif a rencontré la DLF à l'automne afin de faire part des problématiques posées à certains réseaux suite à la nouvelle rédaction du BOFIP sur l'exonération de TVA relative à la mise à disposition de personnel. La DLF s'est engagée à apporter une réponse sur la base d'une foire aux questions transmise par le Mouvement associatif à l'issue de la rencontre. Cette réponse est très attendue.

INFORMER ET ÉCHANGER SUR LA TERRITORIALITÉ DES DONS

En partenariat avec Coordination Sud, la Fondation de France et France Générosités, Le Mouvement associatif a co-organisé **un atelier d'information à destination des associations le 7 juillet** suite à la parution des nouveaux commentaires de l'administration fiscale sur la territorialité des dons, pour laquelle un long travail de concertation avait été mené avec les acteurs depuis plusieurs années. Environ 70 participants ont pris part à cet échange.



10:21 - 4 juil. 2017

4 Retweets 3 J'aime

NOURRIR LA RÉFLEXION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

FAIRE ÉVOLUER L'ACTION ET LE RÔLE DES TÊTES DE RÉSEAUX ASSOCIATIVES



Une dynamique autour de la valorisation des fonctions des têtes de réseaux à travers la production de monographies a aussi été engagée et doit se poursuivre en 2018. Par ailleurs, Le Mouvement associatif a activement contribué au lancement en décembre 2017 de www.hubess.fr, outil national d'orientation vers les accompagnateurs de l'ESS, initié par la Caisse des Dépôts.

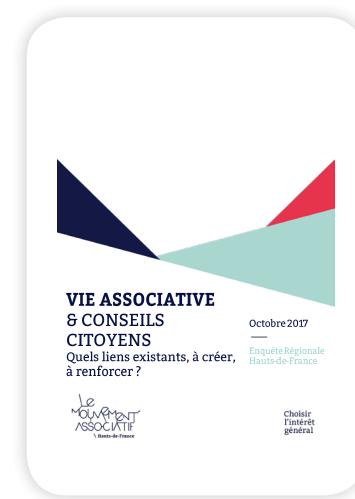
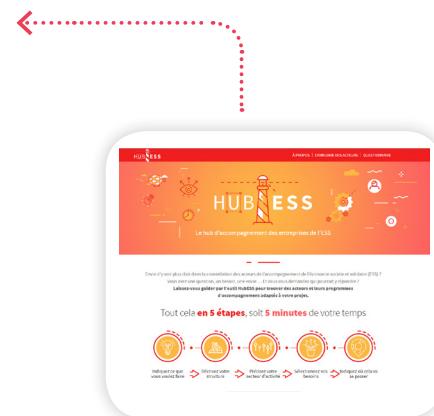
S'INTERROGER SUR LA PLACE DE LA PAROLE ASSOCIATIVE DANS LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les conseils citoyens sont des instances locales de participation ayant pour ambition de mobiliser les habitants et les acteurs des quartiers prioritaires dans une dynamique de co-construction de la politique de la ville.

Le Mouvement associatif, à la fois au niveau national et à échelle régionale, a voulu s'interroger sur la participation des associations à ces instances.

Au niveau national, une enquête a été menée avec le soutien du CGET et du fonds d'expérimentation du FDVA. Les résultats obtenus visent à nourrir la réflexion des acteurs associatifs et des décideurs sur les enjeux démocratiques soulevés par les conseils citoyens et à envisager de nouvelles formes de coopérations avec les forces vives des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Après avoir mené en 2016 une étude sur l'offre d'accompagnement des têtes de réseaux, en partenariat avec l'Adasi et avec l'appui en mécénat de compétences du cabinet Eurogroup, Le Mouvement associatif a développé, en 2017, son action sur deux volets. Il a approfondi sa vision stratégique en matière d'accompagnement des associations en participant à la **rédaction de la note « Évolution de l'accompagnement des structures associatives »**, élaborée par un groupe d'acteurs de l'accompagnement. Philippe Jahshan a écrit l'éditorial de la note, en pointant notamment l'importance de renforcer le chaînage des offres d'accompagnement mises à disposition des associations mais aussi le rôle central des têtes de réseau dans cette fonction d'accompagnement.



À l'échelle régionale, Le Mouvement associatif Hauts-de-France, avec le soutien du fonds d'expérimentation du FDVA, a conduit des observations et réalisé des entretiens auprès de différents conseils citoyens sur l'ensemble de son territoire. Ces travaux ont permis d'identifier des questionnements et enjeux communs aux conseils citoyens et à la vie associative. L'enquête aborde également la question de l'accompagnement des conseils citoyens par des acteurs associatifs et comment ces derniers mobilisent des outils d'animation de dynamique collective et de gouvernance développés dans leur champ au profit de ces instances de démocratie locale.



INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE

Il faut croire en notre force.

Et bâtir le mouvement qui démontre cette force. Nous sommes une puissance citoyenne de 14 millions de bénévoles. Voilà les premiers de cordées qui font tant et dans l'ombre le plus souvent ! Nous sommes une puissance économique de 109 milliards d'euros de chiffre d'affaires et de 1.8 millions d'emplois. Nous sommes une force de l'innovation et des solutions du quotidien pour répondre aux besoins du pays. Redisons fort que la vie associative est une particularité française et qui représente un atout unique pour la France et qui se projette aussi au-delà de ses frontières par l'engagement solidaire d'une partie d'elle-même."

Philippe Jahshan

16 janvier 2018, SuperPublic, La 27^e région
Vœux du Mouvement associatif



VALORISATION

ANIMATION

REPRÉSENTATION

DE LA FORCE ASSOCIATIVE



4 INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PRÉSENTE LES ASSOCIATIONS

AU SEIN DE PLUSIEURS INSTANCES



Davise
Conseil d'administration
et Bureau de l'**Avise**



Comité stratégique
de l'**Agence du Service civique**



Comité consultatif du **FDVA**



Comité national de suivi **FSE**



Conseil d'administration
et Bureau de la Chambre
Française de l'**ESS**



Conseil Supérieur de l'**ESS**



Conseil d'administration
de **France Active**

**Commission consultative
sur le Compte d'Emploi
des Ressources**

Le Mouvement associatif est copilote du DLA en tant que représentant des bénéficiaires, qui sont très majoritairement des associations (95%).

À ce titre, en 2017 comme les années précédentes, il a fait remonter dans les différentes instances des attentes et recommandations issues de la consultation de ses membres, au niveau national et régional pour permettre un pilotage stratégique du dispositif en phase avec les évolutions et besoins du monde associatif.

L'année 2017 a été marquée par le lancement de l'appel d'offres 2017-2020 et leur attribution aux nouveaux opérateurs territoriaux du dispositif, mais aussi par le passage du pilotage du dispositif au niveau de l'État du ministère de l'Emploi au Haut-Commissariat à l'ESS et à l'Innovation Sociale.

Le Mouvement associatif désigne 4 représentants au sein du Conseil supérieur de l'ESS, dont l'un a présidé en 2017 les travaux de la commission du Conseil dédiée à la Stratégie de développement de l'ESS. Ces travaux devraient venir alimenter le Pacte de Croissance de l'ESS promis par le Gouvernement pour 2018. Le Mouvement associatif a par ailleurs activement participé aux travaux des autres commissions, dont celle dédiée à l'innovation sociale.

La commission consultative sur le Compte d'Emploi des Ressources est chargée de rendre des avis sur les modalités de contenu et de présentation du Compte d'emploi des ressources, prévu par la loi du 7 août 1991. Les 7 représentants désignés par Le Mouvement associatif y portent la nécessité que les obligations faites aux associations soient proportionnées au regard de leurs moyens, en particulier humains, et prennent en compte les spécificités de leur fonctionnement.

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

11 avril



Le Comité de suivi et d'évaluation de la Charte des engagements réciproques signée entre l'État, Le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, a remis son rapport d'étape au Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports de l'époque, Patrick Kanner. Le Mouvement associatif s'est fortement impliqué dans l'élaboration de ce rapport notamment en contribuant à identifier et évaluer les déclinaisons territoriales et en donnant à voir les actions menées par les associations pour donner corps à leurs engagements contenus dans la Charte.

25 Mars



Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif intervient en ouverture du « dialogue citoyen » organisé au Quai d'Orsay à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome, en présence de Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et de Pierre Moscovici, Commissaire européen chargé des Affaires économiques et financières.

03 octobre

Lors de la matinée d'échanges sur les modèles socio-économiques des associations, le Mouvement associatif a accueilli Christophe Itier pour sa première prise de parole face aux associations, en tant que Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale.



18 octobre

Au 12^e Forum National des Associations et Fondations, Le Mouvement associatif co-organise et participe à la conférence d'ouverture "Associations & Fondations: quels enjeux pour les 5 prochaines années" aux côtés de Christophe Itier et d'experts associatifs, et accueille sur son stand de nombreux visiteurs pour parler des enjeux de vie associative, à l'instar de Pauline Véron, Maire-adjointe de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.



20 octobre



Au Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale, Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif et Patrick Leresteux, Président du Mouvement associatif Nouvelle Aquitaine échangent avec différents participants, notamment Léonore Moncond'huy, conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine, au sujet de la campagne #DUTILITÉCITOYENNE.

09 novembre



Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif, s'exprime sur les enjeux de vie associative devant Édouard Philippe, Premier Ministre, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, en charge de la vie associative, et Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire.

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Depuis son investiture en décembre 2015, le groupe des associations et fondations, dont les représentants associatifs sont proposés par Le Mouvement associatif, s'est engagé à être présent dans la totalité des formations de travail du Conseil. En occupant ainsi 18 sièges dans les 9 sections et 3 délégations, le groupe veille à y assurer l'expression de la parole associative mais aussi d'y porter une vision cohérente sur l'ensemble des grandes questions de société.

Pour ce faire, ses conseillers défendent particulièrement certaines thématiques : le fait associatif, le dialogue civil, la place des citoyens dans le débat public, la lutte contre les inégalités, la cohésion sociale, la fraternité, l'accès de tous aux services publics. À titre d'illustration pour 2017, le groupe a travaillé activement sur des sujets aussi variés que le revenu minimum social garanti, les liens entre sciences et société, la transition écologique et solidaire à l'échelon local, le tourisme et le numérique ou encore le rapport annuel sur l'état de la France.

Aboutissement de 4 saisines majeures

L'étude « Le service civique : Quel bilan ? Quelles perspectives ? », co-rapportée par Jean-François Serres, a été rendue publique le 24 mai 2017. Au-delà d'un vaste constat qui dresse le bilan du dispositif depuis 2010 et revient sur les origines et l'esprit du Service civique, l'étude pose de nombreuses pistes d'amélioration concernant le respect des fondamentaux, la définition et l'animation des missions, l'accessibilité et l'attractivité du Service civique, mais aussi la gouvernance et le financement du dispositif.

Le rapport et l'avis « *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité* », également rapportés par Jean-François Serres ont été adoptés le 28 juin 2017. Là où le rapport du CESE étudie la réalité, les causes et l'impact de la pauvreté relationnelle, l'avis trace les grands principes d'une politique qui allie la puissance publique et les engagements individuels et collectifs, et qui articule l'intervention sociale avec le pouvoir d'agir des entourages proches pour protéger, développer et retisser les liens sociaux.

Le rapport et l'avis « *Vers la démocratie culturelle* » rapportés par Marie-Claire Martel ont été adoptés le 15 novembre 2017. Après un rapport centré sur un état des lieux des politiques publiques culturelles, des acteurs et des moyens mis en œuvre, l'avis présente une trentaine de préconisations visant à passer d'une culture « pour tous » à une culture « avec tous », tant au regard des conditions de mise en œuvre d'une gouvernance partagée que d'une plus grande accessibilité de la culture pour tous ou encore d'une diversification de ses sources de financement.

Premier « avis d'initiative » du CESE élaboré sur proposition de son comité de veille des pétitions en ligne, « *Les déserts médicaux* », co-rapporté par Yann Lasnier, a été adopté le 13 décembre 2017. Après un état des lieux concis, l'avis formule 10 séries de mesures à destination des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des patients pour lutter contre la désertification médicale.

L'avis offre des pistes pour favoriser une meilleure diversité géographique et sociale des étudiants en médecine, évaluer les aides financières à l'exercice dans les zones sous-denses, ou encore mieux répartir les tâches entre les professionnels de santé.

Plusieurs projets de saisine proposés au Gouvernement

À l'occasion de la première Conférence annuelle du CESE qui a reçu en son sein plusieurs représentants du gouvernement au mois de juillet, l'ensemble des membres du groupe des associations s'est mobilisé dans les différents groupes de travail mis en place pour y défendre plusieurs sujets de saisine, à soumettre au Gouvernement, parmi lesquels : « *Faire société par le sport* » ; « *La citoyenneté européenne* » ; « *Les territoires connectés* » ; « *Quartiers Politique de la Ville : des territoires relégués?* ».

Vers une réforme du CESE

Dans son discours de politique générale prononcé devant le Congrès le 3 juillet, le Président de la République a esquisonné les contours de la réforme du CESE : réduction d'un tiers de ses membres, refonte des règles de représentativité, rôle moteur d'interface avec les consultations citoyennes... Dès la rentrée de septembre, le groupe des associations s'est fortement investi sur ce dossier. En lien étroit avec le Conseil d'administration du Mouvement associatif, le groupe a œuvré à produire un positionnement officiel comportant la vision d'un futur CESE et son rôle dans le paysage politico-institutionnel mais aussi un grand nombre de propositions concrètes concernant la vocation, les missions, le fonctionnement et la composition du futur Conseil. Il a également contribué à la rédaction des différentes versions de texte élaborées collectivement par la gouvernance du CESE, devant être transmis au Président de la République en tant que contribution formelle du CESE.

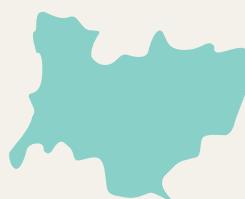
Cette réforme devrait aboutir durant l'été 2018.



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF EN RÉGION

I p.36

Auvergne - Rhône-Alpes



I p.40

Grand Est

Alsace
Champagne-Ardenne
Lorraine



I p.45

Normandie



I p.37

Bourgogne-Franche-Comté



I p.42

Hauts-de-France



I p.46

Nouvelle Aquitaine



35

-

M

I p.38

Bretagne



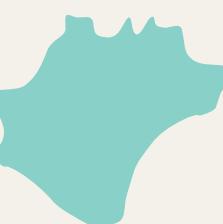
I p.43

Île-de-France



I p.47

Occitanie



I p.39

Centre-Val de Loire



I p.44

La Réunion



I p.48

Pays de la Loire



I p.49

Provence-Alpes-Côte-D'azur



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF AUVERGNE- RHÔNE-ALPES



PRÉSIDENT
Antoine Quadrini

12 MEMBRES



11 COORDINATIONS/ GROUPEMENTS

CADECS – CELAVAR – CRAJEP
CROS – UNAT – URFOL
URIOPSS – GRAINE
GESRA – FRANE
La NACRE /
Auvergne-Rhône-Alpes
spectacle vivant

ET

1 PERSONNE QUALIFIÉE
Michel Machicoane

1 SALARIÉE

DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

Jeanne Baury

EN SAVOIR



www.lemouvementassociatif-aura.org



L'ACTION DE L'ANNÉE

19 OCTOBRE : Journée régionale de l'emploi associatif

Événement régional adressé aux dirigeant.e.s salariées et bénévoles des associations ainsi qu'aux pouvoirs publics et acteurs de l'accompagnement, dans l'objectif d'accompagner, informer, outiller les acteurs de l'emploi associatif sur les aspects juridiques et financiers.



L'ÉVÉNEMENT S'EST ORGANISÉ EN PLUSIEURS TEMPS

1 conférence plénière pour s'informer et prendre du recul



2 sessions de 6 mini-conférences thématiques pour s'outiller pour la qualité de l'emploi



1 Forum ouvert pour rencontrer et échanger avec les acteurs et partenaires de l'emploi associatif

MAIS AUSSI....

#AssosTousConcernés

Donner la parole à tous ceux qui vivent et font vivre les associations au quotidien, afin de mettre en lumière la diversité et l'importance des associations et de leurs actions concrètes sur notre région, dans un contexte où elles font face à de plus en plus de difficultés.

Soirée-débat élections législatives

Rencontrer et échanger avec des candidats aux élections législatives autour de leur vision et de leurs propositions pour le soutien à la vie associative.

+ de 100 participants

96 % d'entre eux affirment **avoir trouvé réponse à leurs attentes.**

“un moment riche et nécessaire aux projets.”



LES ASSOCIATIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

160 000
ASSOCIATIONS

22 183
ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES

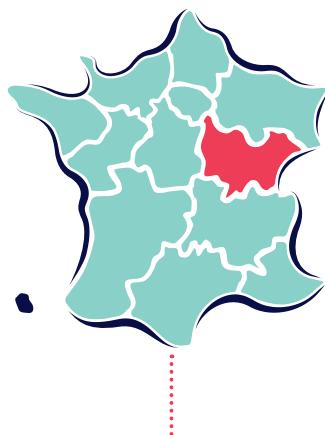
700 000
BÉNÉVOLES

240 026
SALARIÉS

9 065
NOUVELLES ASSOCIATIONS
CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

SOIT 10,4 %
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



PRÉSIDENT

Jean-Louis Davot
puis Vincent Clivio

7 MEMBRES

COFAC – CRAJEP – CROS
France Bénévolat
Ligue de l'Enseignement
Recidev – URAF

3 RÉSEAUX ASSOCIÉS

URIOPPS – UNAT – ANIMAFAC

1 SALARIÉE

CHARGÉE DE MISSION

Chloé Jacquard

EN SAVOIR



www.lemouvementassociatif-franchecomte.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

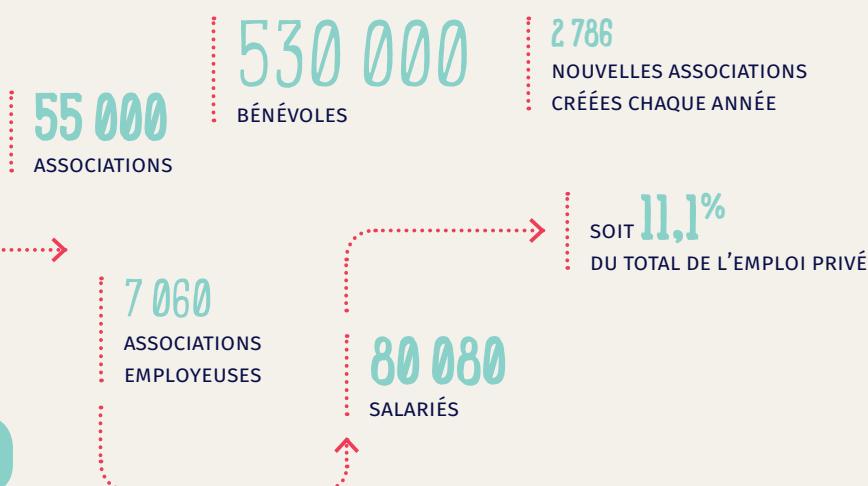
30 JANVIER : Séminaire du Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté

Organisation d'une journée de travail, suite à la structuration du Mouvement associatif à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté intervenue en septembre 2016, pour développer l'interconnaissance entre membres, partager la lecture du nouvel environnement institutionnel et affiner les orientations du Mouvement associatif en région.

15 participants de 9 réseaux



LES ASSOCIATIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



MAIS AUSSI....

Réseaux DIVA

Participer à la tenue d'une dynamique de coopération dans chaque département.

Suite à l'expérimentation FDVA de 2016 centrée sur la modélisation d'une démarche d'accompagnement, les réseaux DIVA du Jura et de Haute-Saône ont été réunis à trois reprises au cours de l'année 2017 sous la conduite des partenaires locaux ALDESS et U3A.

Mobilisation pour les contrats aidés

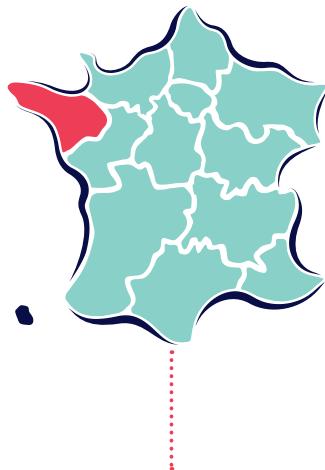
En réaction au gel des contrats aidés, interroger les parlementaires et les pouvoirs publics en région, faire remonter des informations régionales au Mouvement associatif et participer à un temps de concertation initié par la CRESS.

37

-

MA

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE



PRÉSIDENT

Yannick Hervé

13 MEMBRES

URIOPSS – URAF – CRAJEP
Ligue de l'enseignement
CROS – Kevre Breizh – CELAVAR
Commission environnement
CASI – UNAT
Coordination Égalité
Droits des femmes
Commission infra-régionale
(Espace Associatif
de Quimper et Fédé B)

2 SALARIÉS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Yannik Bigouin

EN SAVOIR



www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh

L'ACTION DE L'ANNÉE

1^{ER} JUILLET : À l'asso ! États généraux de l'engagement associatif et du bénévolat en Finistère

Organisation d'une grande journée de mobilisation des associations du département du Finistère, en partenariat avec le Conseil départemental du Finistère, pour travailler collectivement sur un livre blanc touchant les problématiques associatives.

L'événement a pris différentes formes: plénières, ateliers, exposition, espace ressource, concours d'éloquence... et signature d'une charte d'engagements réciproques entre le conseil départemental du Finistère et le Mouvement associatif de Bretagne.

600 participants

MAIS AUSSI....

Rézolutions numériques à Vannes

Permettre à 50 associations bretonnes de mieux comprendre les enjeux et de s'approprier des outils numériques adaptés au monde associatif.

#DUTILITECITOYENNE

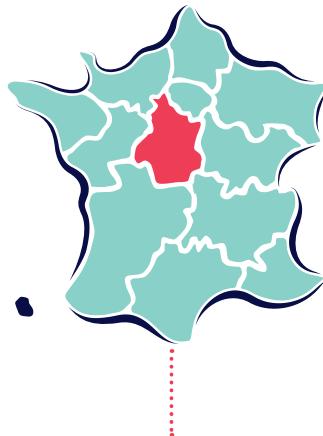
Rencontrer les parlementaires bretons pour leur expliquer les conséquences de la baisse brutale des emplois aidés sur l'action des associations du territoire. Monter un front commun des têtes de réseau, notamment avec la CRESS et le Conseil Culturel de Bretagne.



LES ASSOCIATIONS DE BRETAGNE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE VAL-DE-LOIRE



PRÉSIDENT

Jean-Michel Delaveau

7 MEMBRES

CRAJEP – CROS

France Nature Environnement
La Ligue de l'enseignement
URAF – UNAT – URIOPSS

10 SALARIÉS

DIRECTRICE

Gaëlle Payet

EN SAVOIR



www.lemouvementassociatif-centre.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

ACCOMPAGNEMENT CAP'ASSO

Dispositif permettant au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois, en offrant à des personnes un emploi à contrat à durée indéterminée.

Depuis plus de 10 ans, le Conseil Régional Centre-Val de Loire s'appuie sur Le Mouvement associatif Centre-Val-de-Loire, pour faire bénéficier les associations d'un accompagnement sur mesure.

Cet accompagnement spécifique se fait avec l'appui des 7 grands réseaux adhérents et de leurs 30 conseillers associatifs.

Depuis 10 ans
+
2 500 projets soutenus
+
3 000 emplois créés ou consolidés

MAIS AUSSI....

Tournée du guide des bonnes pratiques de l'ESS

Échanger et partager entre associations autour du guide qui présente les « conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire ».

Réseau d'acteurs de l'accompagnement associatif

Mettre en place des réunions départementales avec les acteurs de l'accompagnement partageant une culture et des pratiques communes, dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement associatif (référentiel commun, plus de visibilité...).



39

-

MA

LES ASSOCIATIONS EN CENTRE VAL-DE-LOIRE

48 000
ASSOCIATIONS

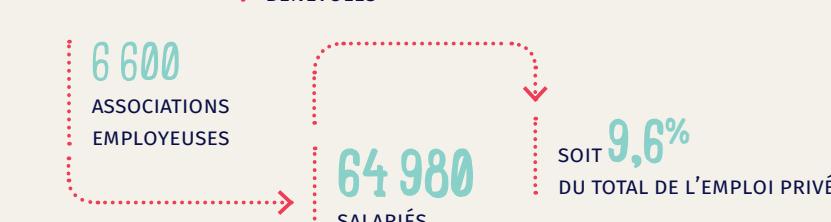
480 000
BÉNÉVOLES

2 357
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

6 600
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

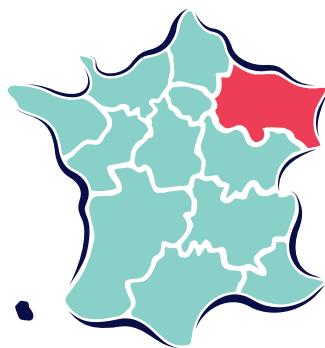
64 980
SALARIÉS

SOIT 9,6%
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ



4 INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF GRAND EST



40



LES ASSOCIATIONS EN GRAND EST

90 000
ASSOCIATIONS1 100 000
BÉNÉVOLES4 531
NOUVELLES ASSOCIATIONS
CRÉÉES CHAQUE ANNÉE11 823
ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES155 000
SALARIÉSSOIT 10,6%
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

Alsace Mouvement associatif

PRÉSIDENT

Patrick Gerber

20 MEMBRES

AFGES – ALSACE ACTIVE
Alsace Nature – ARCHIMENE
ARIENA – CDMIJ ANIM 68
Chambre de Consommation d'Alsace – CRAJEP Alsace
FDCSC 67 – FDCA Alsace
FDMJC Alsace – Institut du droit local alsacien mosellan
Ligue de l'enseignement 67
Maison des associations de Strasbourg – UDMJC68
UNAT Grand Est – URAF Grand Est
URBA – URIOPSS Alsace – URSEA

2 SALARIÉS

COORDINATRICE

Caroline Josseaume

EN SAVOIR


www.alsacemouvementassociatif.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

02 DÉCEMBRE : Matinée d'échanges interassociatives

Organisation avec la région Grand Est, à l'occasion de la Journée Mondiale du bénévolat, et dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire de la 5^e matinée d'échanges inter associative. Cette manifestation permet aux bénévoles associatifs, qu'ils soient dirigeants, bénévoles réguliers ou occasionnels, de se rencontrer, d'échanger, de réfléchir ensemble.

2 ateliers au choix parmi quatre ont été suivis par les participants :

Atelier 1
Accueillir et accompagner les bénévoles

Atelier 3
Transmettre la mémoire dans l'association

Atelier 2
Favoriser l'engagement associatif des jeunes

Atelier 4
Atelier d'écriture : rédaction d'un livret d'accueil du bénévole



MAIS AUSSI....

Des ateliers infos associations dans les territoires

Un programme de formation pour les bénévoles associatifs

Le Mouvement associatif de Champagne Ardenne

PRÉSIDENT
Thomas DUBOIS

7 MEMBRES

La Ligue de l'enseignement
CRAJEP – URIOPSS – URAF
UNAT – ESPER – CROS



L'ACTION DE L'ANNÉE

9 SEPTEMBRE : Journée de l'engagement

Organisation, dans le cadre de la Foire de Châlons, lieu où l'ensemble des acteurs du monde économique, politique, social et associatif se retrouve à la rentrée des congés d'été, d'une journée sur le thème de l'engagement pour promouvoir l'engagement associatif auprès du grand public et faire rencontrer et débattre les acteurs soutenant et favorisant l'engagement.

1 stand d'informations sur les différents types d'engagements



1 espace d'exposition pour montrer et illustrer des actions réalisées dans le cadre d'un engagement

MAIS AUSSI....

Une plateforme de formation interfédérale pour les bénévoles

Un diagnostic territorial sur les dynamiques associatives et le développement de l'emploi associatif

Lorraine Mouvement associatif

PRÉSIDENT
Jean-Denis SOULIS

12 MEMBRES

CRAJEP GE – URCIDF GE – CROS Grand Est – Union pour la Consommation Grand Est – UR JPA Grand Est
Ligue de l'Enseignement Grand Est
UNAT Grand Est – URIOPSS Grand Est
URAF Grand Est – MIRABEL - LNE (Lorraine Nature Environnement)
GRAINE Lorraine du Grand Est – COFAC

3 SALARIÉS

DIRECTRICE
Isabelle BALLAY

EN SAVOIR



www.lorrainemouvementassociatif.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

1^{ER} SEPTEMBRE : lancement d'un programme pour la formation des bénévoles associatifs

Coordination d'un programme de formations, pris en charge par la Région Grand Est et ouvert à l'ensemble des bénévoles de la Région.

L'objectif est de permettre aux responsables associatifs d'acquérir ou renforcer leurs compétences afin de leur donner les moyens d'assumer leurs responsabilités grandissantes, d'améliorer la capacité de gestion de leur association, d'en faire reconnaître l'utilité et de faciliter l'engagement citoyen.

MAIS AUSSI....

Des réunions départementales pour informer les associations employeuses ou pré employeuses

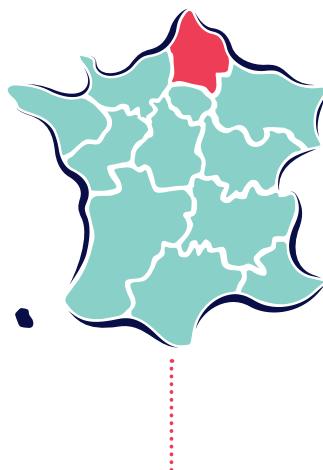


12 modules

300 heures de formation programmées

247 bénévoles bénéficiaires inscrits

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF HAUTS-DE-FRANCE



PRÉSIDENTE

Florence Domange

13 MEMBRES

AROFSEP – COFAC – CRAJEP
CROS – EPI – GRIEP
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
PICARDIE NATURE – UNAT
URACEN – URAF – URIOPSS
UROC

8 SALARIÉS

DIRECTION

Yann Joseau
puis Claire Bizet

42



EN SAVOIR



www.lmahdf.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

1^{ER} JUILLET : le rendez-vous des partenaires de la vie associative

Organisation, depuis 2010, à la date anniversaire de la Loi 1901, d'une conférence régionale stratégique réunissant les grands acteurs de la vie associative en région.

Cette rencontre organisée en partenariat avec l'Etat et le Conseil régional Hauts-de-France a pour objectifs :

- | D'éclairer les décisions politiques de l'année à venir ;
- | De contribuer à construire des approches stratégiques collectives ;
- | De renforcer la cohérence entre les différents outils et moyens d'intervention sur la vie associative.

130 participants



Facebook live de l'événement :
1300 vues, 19 partages
et **28 473 personnes atteintes**

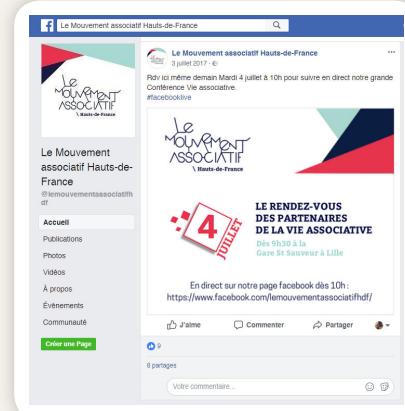
MAIS AUSSI....

Journée Stratégies d'évolutions des modèles socio-économiques

Restituer l'étude sur les stratégies d'évolution des modèles socio-économiques associatifs pour apporter des éléments de réponse sur ce sujet hautement stratégique pour le monde associatif.

Rencontre des animateurs de la vie associative sur le territoire Hauts-de-France

Favoriser l'interconnaissance et renforcer la coopération entre réseaux associatifs sectoriels et acteurs territoriaux de la vie associative.



LES ASSOCIATIONS EN HAUTS-DE-FRANCE

100 000
ASSOCIATIONS

1 000 000
BÉNÉVOLES

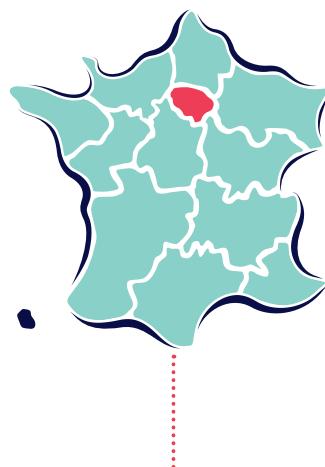
4 932
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

11 800
ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

172 648
SALARIÉS

SOIT 11,6%
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ÎLE-DE-FRANCE



PRÉSIDENT
François Henrion

11 MEMBRES
CADECSIF – COFACRIF
CRAJEP – CRL CAFF
CROSIF – CTRC Île-de-France
FONDA – GRAINE IDF
Ligue de l'Enseignement
UNAT – URIOPSS

CHARGÉE DE LA COORDINATION
Céline Recchia

EN SAVOIR

iledefrance@lemouvementassociatif.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

20 NOVEMBRE : #DUTILITÉCITOYENNE : Matinée d'échanges des associations franciliennes

Organisation, dans le cadre de la campagne nationale #DUTILITÉCITOYENNE, d'une matinée d'échanges regroupant les associations d'Île de France afin de partager les mobilisations, de construire des outils de sensibilisation, d'affirmer l'utilité citoyenne des associations.

Au programme :

Retour sur les actions locales, départementales et régionales



Ateliers participatifs



Prise de parole
de Philippe Jahshan,
président du Mouvement associatif pour conclure
les échanges

MAIS AUSSI....

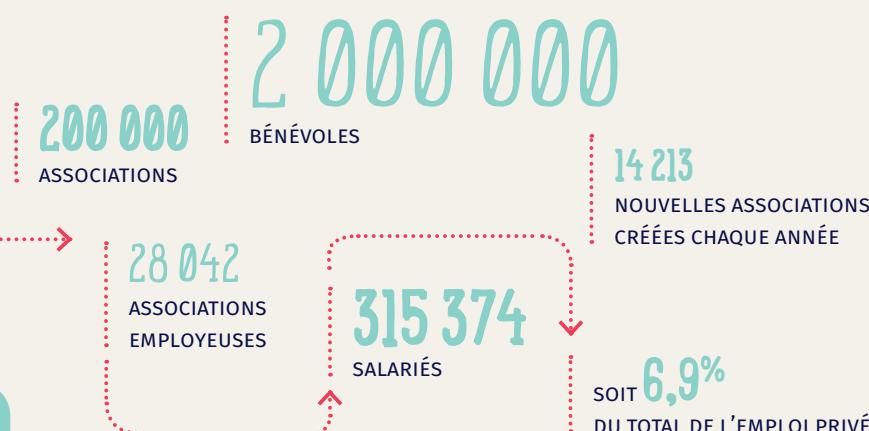
Construire ensemble pour agir sur les territoires

Offrir à l'ensemble des associations représentant les coordinations, les délégations régionales ainsi que leurs adhérents, un moment d'échange et d'information sur les modifications récentes de l'environnement local. Thème abordé en 2017: Associations et collectivités territoriales : des outils pour améliorer la qualité des partenariats au service des franciliens.



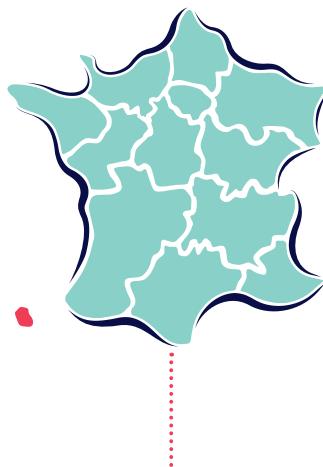
43

LES ASSOCIATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE



4 INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF LA RÉUNION



PRÉSIDENT

Jean-François Beaulieu

5 MEMBRES

CROS
Ligue de l'enseignement
UDAF – CRAJEP – URIOPSS

44



EN SAVOIR



reunion@lemouvementassociatif.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

21 DÉCEMBRE : Signature de la charte d'engagements réciproques de la Réunion

Ratification de la charte d'engagements réciproques par Le Mouvement associatif de La Réunion, 17 collectivités territoriales, dont le Conseil régional, et la préfecture.

Ce document décline localement la Charte nationale signée le 14 février 2014 par l'État, les représentants nationaux du Mouvement associatif et des collectivités territoriales.

L'objectif est de mettre en œuvre une démarche partenariale qui vise à mieux reconnaître la vie associative et à intensifier la coopération des différents signataires au service de l'intérêt général. La charte d'engagements réciproques de La Réunion est issue d'un travail de concertation mené depuis 2016 entre la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les collectivités territoriales et les représentants du monde associatif.



Création du Mouvement associatif de la Réunion

Adhérer au Mouvement associatif pour mieux porter la voix de la vie associative de La Réunion.



MAIS AUSSI....

Participation aux journées régionales de l'engagement

Contribuer aux deux journées dédiées aux différentes formes d'engagement organisées par la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, sous l'égide du préfet et en présence de Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse.

17 collectivités
territoriales
signataires

LES ASSOCIATIONS À LA RÉUNION

13 000
ASSOCIATIONS

127 000
BÉNÉVOLES

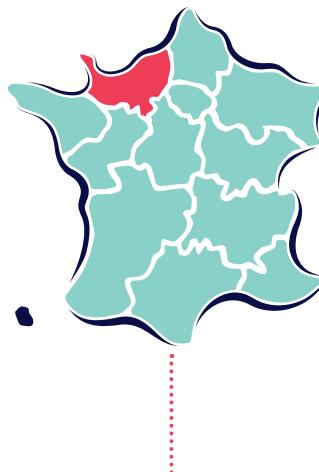
1 094
NOUVELLES ASSOCIATIONS
CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

1 666
ASSOCIATIONS
EMPLOYEUSES

19 679
SALARIÉS

SOIT 13,2%
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE NORMANDIE



PRÉSIDENT
Michel Horn

9 MEMBRES

Environnement (GRAPE, GRAINE)
URIOPSS – CROS
La Ligue de l'Enseignement CRAJEP – UNAT – URAF
Ligue des Droits de l'Homme
Citoyens et Justice – ESPER

2 SALARIÉES

CHARGÉE DE MISSION
Géraldine Desvages

EN SAVOIR

www.lemouvementassociatif-normandie.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

Les RéZolutions numériques en Normandie

Organisation d'un évènement entre 3 sites normands puis mise en place d'un comité régional pour établir un diagnostic partagé des besoins des associations, identifier les ressources et mettre en place des actions afin d'accompagner les changements que doivent opérer les associations normandes en matière de numérique.

+ de **30 participants aux ateliers**

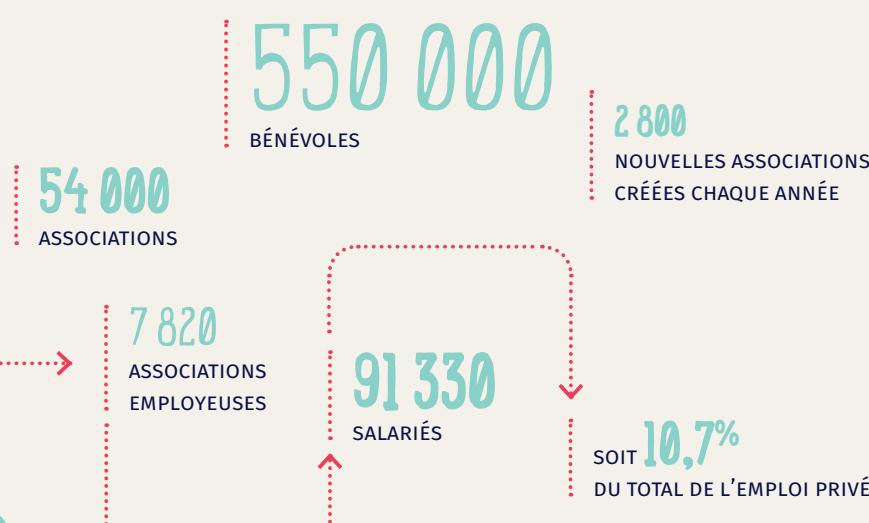
MAIS AUSSI....

Conférence Régionale de la Vie Associative

Favoriser l'information, les échanges, la production collective au service de l'intérêt général.



LES ASSOCIATIONS EN NORMANDIE



45

M

4 INCARNER LA FORCE ASSOCIATIVE

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF EN NOUVELLE AQUITAINE



PRÉSIDENT

Patrick Leresteux

19 MEMBRES



COORDINATIONS ET GROUPEMENTS D'ASSOCIATIONS À VOCATION RÉGIONALE

CELAVAR – CRAJEP – CROS – COFAC
Ligue de l'enseignement – URAF –
UNAT – URIOPSS – France Nature
Environnement – Confédération
des radios associatives de la
Nouvelle Aquitaine – CADECS –
Réseau des indépendants de la
musique (RIM)

COORDINATIONS ET GROUPEMENTS D'ASSOCIATIONS INFRARÉGIONAUX

Coordination des Associations
de Formation d'Insertion
Professionnelle et Permanente
Poitou-Charentes – Coordination
Environnement Développement
Durable Poitou-Charentes –
Coordination Justice Droits
de l'Homme Poitou-Charentes
et Aquitaine – Maison de droits
de l'Homme Limousin

MEMBRES EXPERTS

Fonda Sud-Ouest
Passerelle et Compétences

EN SAVOIR



nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org



L'ACTION DE L'ANNÉE

29 NOVEMBRE : Premières rencontres régionales de la vie associative en Nouvelle Aquitaine

Organisation des premières Rencontres régionales de la vie associative en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Ces rencontres ont mobilisé associations du territoire, acteurs de l'accompagnement et pouvoirs publics engagés dans le soutien à la vie associative, autour de thématiques et d'actualités communes en leur permettant d'échanger et de partager leurs expériences. Les réflexions ont été nourries par de nombreuses interventions et des témoignages d'associations issues de territoires et de secteurs variés.

+ de 300 participants



LES ASSOCIATIONS EN NOUVELLE AQUITAINE

1 200 000

BÉNÉVOLES

120 000

ASSOCIATIONS

7 127

NOUVELLES ASSOCIATIONS
CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

16 000

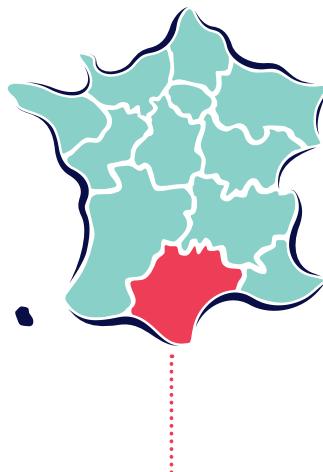
ASSOCIATIONS
EMPLOUEUSES

161 416

SALARIÉS

SOIT 10,4%
DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF OCCITANIE



PRÉSIDENTE
Claudine Perie

18 MEMBRES
▼
15 COORDINATIONS SECTORIELLES
ET
3 PERSONNES QUALIFIÉES
6 SALARIÉS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
Erwann Favre

EN SAVOIR



lemouvementassociatif-occitanie.org

L'ACTION DE L'ANNÉE

Le forum régional des associations en Occitanie

2 journées à destination des responsables associatifs de la région Occitanie et de leurs partenaires sur différentes thématiques (fiscalité, financement, juridique, numérique...) organisées autour de conférences et d'ateliers, réalisées en partenariat avec l'ordre des experts comptables et des commissaires aux comptes.

+ de **350 participants**



MAIS AUSSI....

Les Rézolutions numériques

Informer, sensibiliser et accompagner plus de 110 responsables associatifs dans un contexte en très forte évolution de tout ce qui touche au digital mais aussi prendre du recul sur ces évolutions technologiques et ce qui fait sens dans nos structures.

Les 5 ans du dispositif d'accompagnement Parcours ADRESS

Organiser une soirée d'animation et de valorisation du travail des 37 structures de l'ESS partenaires du Parcours ADRESS (Parcours d'Aide au Développement et à la Réussite dans l'Economie Sociale et Solidaire) pour fêter 5 années d'accompagnement des porteurs de projet dans l'ESS sur le territoire de Toulouse Métropole (plus de 150 projets accompagnés).

47

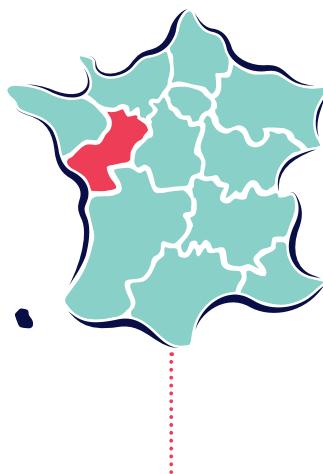
-

M

LES ASSOCIATIONS EN OCCITANIE



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE



PRÉSIDENT

Alain Forest

12 MEMBRES

CRAJEP – CROS – URIOPSS
UNAT – URAF – CELAVAR
Ligue de l'enseignement
France Bénévolat
Fédération des radios associative
Fédération des acteurs de la Solidarité
FONDA – CADECS

1 SALARIÉE

COORDINATRICE

Alice Dupin

EN SAVOIR



le mouvementassociatif-pdl.org



L'ACTION DE L'ANNÉE

DU 13 AVRIL AU 18 JUILLET : Enquête régionale Opinion des responsables associatifs

Réalisation, en partenariat avec Recherches et Solidarités, d'une enquête auprès des responsables associatifs de la région, dans le cadre de la 17^e édition de l'enquête nationale d'Opinion des Responsables Associatifs.



645 responsables associatifs interrogés



MAIS AUSSI....

Programme régional de formation des bénévoles

Mettre en commun les savoir-faire et ingénieries entre Le Mouvement associatif Pays de la Loire et ses réseaux membres pour proposer un programme régional de formations et former au travers de ce programme une centaine de personnes.

Journée Régionale du FDVA

En partenariat avec la DRDJSCS, valoriser les résultats de l'étude « Vie associative, formation des bénévoles, et enjeux de dynamiques territoriales en Pays de la Loire ».



LES ASSOCIATIONS EN PAYS DE LA LOIRE

70 000 ASSOCIATIONS **680 000** BÉNÉVOLES

3 930

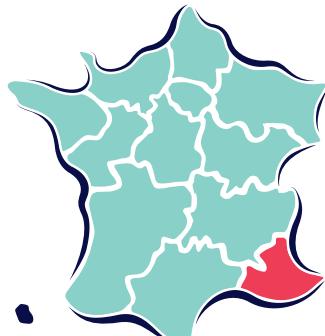
NOUVELLES ASSOCIATIONS CRÉÉES CHAQUE ANNÉE

11 397 ASSOCIATIONS EMPLOUEUSES

117 106 SALARIÉS

SOIT **10,6%** DU TOTAL DE L'EMPLOI PRIVÉ

**FONDS DE SOLIDARITÉ
ET DE PROMOTION
DU MOUVEMENT
ASSOCIATIF (FSPMA)
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR**



PRÉSIDENT

Jean-Baptiste Clerico
puis Yannick Gallien

46 MEMBRES

ADL – AFEV – AFOCAL – AIL 13 – ALF
APARE-CME – AROEVEN – APF
CADECS – CELAVAR – CEMEA – COFAC
Compagnons Bâtisseurs – CORAC
CRIJ PA – CROS PACA – Culture et
Liberté éclaireuses éclaireurs
de France – École des Parents
ESPER – Eurocircle – Fédération
régionale Léo Lagrange
Fédération Sportive et Culturelle
FNE – FR Maison Familiales et Rurales
FRANCAS – FRMJC – FSGT – IFAC – JPA
Les Têtes de l'Art
Loisirs Provence Méditerranée
Pays d'Aix Associations
Peuple et Culture – Pupilles
Enseignement Public –
Relais int. Jeunes Clairvallon
Scouts-Guides de France – UFCV
UNAT – Union Régionale des
Fédérations des Centres Sociaux
Union régionale des Foyers Ruraux –
URAF PACA – URFOL
Ligue de l'Enseignement – URHAJ
Union Régionale FJT – URIPSS – VTF

DIRECTRICE

Virginie Limousin

EN SAVOIR



www.fspma.fr

L'ACTION DE L'ANNÉE

28 MARS : Débat sur les enjeux
de jeunesse, d'éducation
populaire et de vie associative

Mise en place d'un plateau télé participatif pour faire débattre les représentants des candidats à l'élection présidentielle avec les acteurs associatifs majeurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Débat suivi par
350 personnes



MAIS AUSSI....

**Forum « En quoi et comment
les associations s'emparent
des questions de société et
œuvrent à l'Intérêt Général ? »**

Mettre en avant ce que vivent les associations, leurs adhérents et usagers sur les territoires, rendre compte de la modernité et de l'enjeu des actions menées, en mesurer la contribution à l'intérêt général dans un partenariat réaffirmé et encore mieux défini avec les pouvoirs publics.

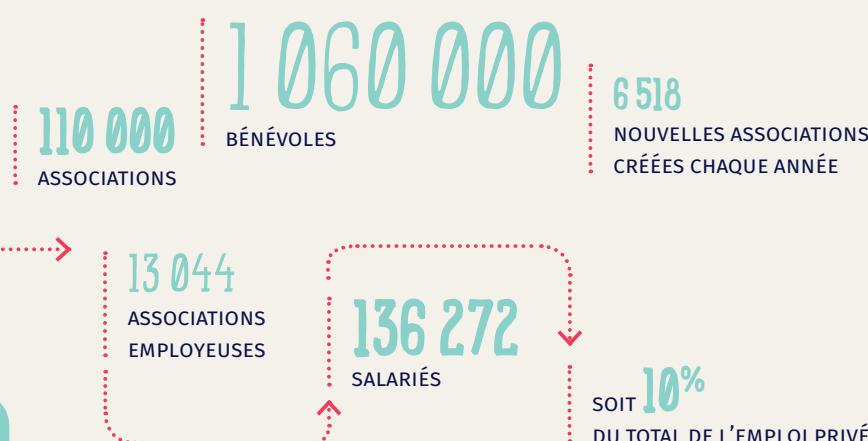
**Appel du FSPMA à faire
barrage au Front National**

Se mobiliser pour que les associations de notre territoire puissent continuer de conduire leurs projets associatifs.

49

M

**LES ASSOCIATIONS
EN PROVENCE-ALPES-CÔTES D'AZUR**





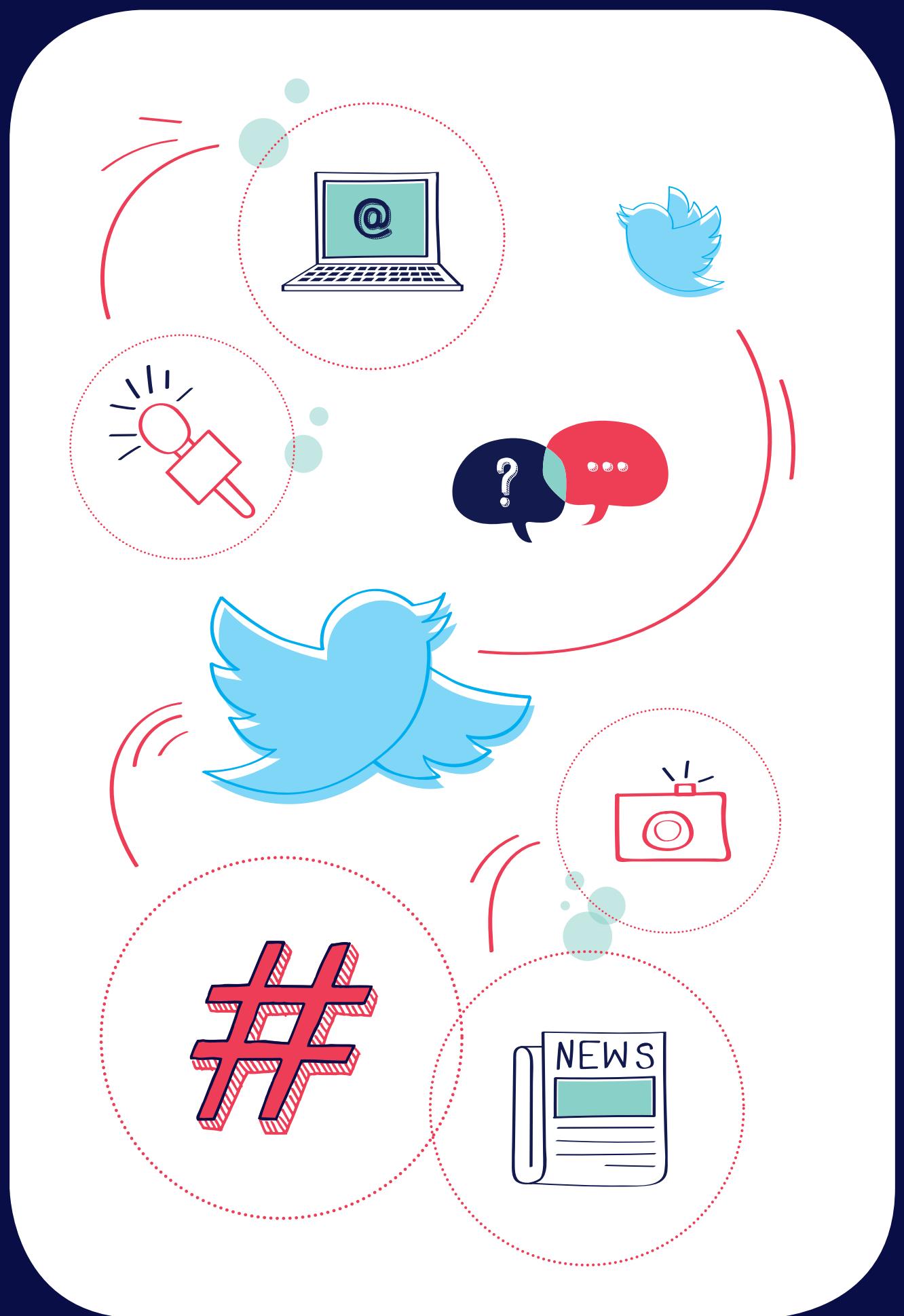
RENDRE VISIBLE L'ACTION ASSOCIATIVE

|| La voie associative est une voie d'avenir. Elle constitue une clé pouvant répondre aux trois probématiques auxquelles nous sommes confrontés en définitive : celle d'une économie dynamique et durable, celle du lien social, solidaire et sociétal indispensable à soutenir, à nourrir, à recréer là où il s'est abîmé, et enfin celle de la démocratie et de l'esprit civique. Les associations constituent ce fil le plus souvent invisible et qui fait la résilience de notre société et qui mérite d'être rendu visible."

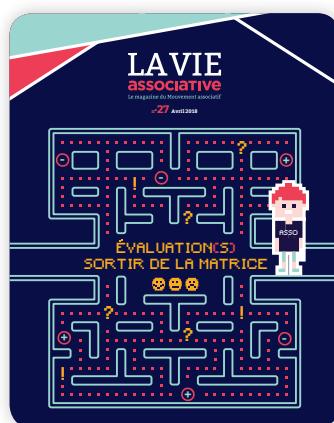
Philippe Jahshan

9 novembre 2017, Grands Voisins

Rencontre du gouvernement avec les acteurs associatifs



LA COM EN CHIFFRES



2 NUMÉROS de LA VIE ASSOCIATIVE

52



CNEWS



France 3

PRÈS DE 300 RETOMBÉES MÉDIA



Le meilleur tweet de l'année + de 28 000 impressions

10 NEWSLETTERS et BULLETINS INFOS-MEMBRES

20 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

2 DOSSIERS DE PRESSE



10 + DE ÉVÉNEMENTS



RÉUNIONS D'INFORMATION

21 SEPTEMBRE
COMPTE ENGAGEMENT CITOYEN

9 OCTOBRE

REGISTRE DES REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS ET OBLIGATIONS DÉCLARATIVES POUR LES ASSOCIATIONS

3 JOURNÉES D'ÉCHANGES

29 MARS
ENVIE D'IDÉES NEUVES POUR VOTRE ASSOCIATION ?
SUIVEZ LE GUIDE !

3 OCTOBRE
MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES ASSOCIATIONS

27 NOVEMBRE

ÉVALUATION(S) : COMMENT LES ADAPTER AUX SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

#LESASSOSENTMOUVEMENT

#DUTII ITÉCITOYENNE



«Dans l'association qui m'a embauchée en contrat aidé, j'ai acquis l'expérience et le savoir nécessaire pour évoluer.»
Fabienne, Toulouse

CAMPAGNES NATIONALES

1

22 JUIN
*Refaire société :
le rôle des corps
intermédiaires*



6

RÉSOLUTIONS NUMÉRIQUES

TOURS BORDEAUX

le 16 MARS le 24 MAI

TOULOUSE
IoT AVP II

VANNES le 26 AVRIL | **NORMANDI** le 30 SEPT

10 of 10

Digitized by srujanika@gmail.com



LES 12 ASSOSINFOS DE 2017

1

• VALORISATION
DE L'EMPLOI ASSOCIATIF

« Pourquoi un prix pour l'emploi de qualité dans les associations ? »
Juris associations

Extrait :

La création du Prix pour l'emploi de qualité est née du constat fait par le Mouvement associatif et ses partenaires, la mutuelle Chorum, le Fonjep, l'UDES et Juris associations, d'une faible connaissance des réalités de l'emploi associatif. Au-delà des acteurs qui y sont directement investis, qui sait que les associations représentent 1,9 millions d'emplois, soit 7% de l'économie globale en équivalent temps plein ? Même pour ceux qui ont approfondi le sujet, ces emplois restent largement considérés comme peu qualifiés et rémunérés, un milieu où il n'est pas possible de « faire carrière ». Le lancement de ce prix est donc né de la volonté commune de ses organisations de « pousser » le sujet au-delà des actions qu'ils menaient déjà dans ce domaine.

**Article de Marion Boinot,
Responsable des projets
et partenariats,
Le Mouvement associatif**



2

• BILAN
DU QUINQUENNAT

*« 2012-2017 :
Quel bilan du quinquennat
pour la vie associative ? »*
Juris associations

Extrait :

Entre bilan d'une politique de vie associative et bilan d'un quinquennat pour les associations, les réponses ne peuvent être les mêmes. Au regard des propositions formulées en 2012 par Le Mouvement associatif, alors Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), nul doute que de réelles avancées peuvent être mises au bilan de cette mandature, que ce soit quant à la réaffirmation du rôle des associations en tant que partenaires des politiques publiques ou quant à la reconnaissance de l'engagement associatif comme ferment de la cohésion sociale et vecteur de citoyenneté. Mais ces avancées n'ont pas encore permis de transformer le quotidien des associations dans leurs relations avec les interlocuteurs publics de leurs secteurs d'activité et/ou au niveau territorial, face aux contraintes budgétaires qu'elles subissent lourdement et à la difficulté des acteurs à prendre en compte l'apport associatif dans toutes ses dimensions, sociétale et économique.

**Article de Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif**



3

• ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES

« La présidentielle ignore-t-elle les associations ? »
Associations Mode d'emploi

Extrait :

Les associations ne constituent pas un réel sujet dans la présidentielle 2017, à part quelques références dans les programmes qui traduisent l'approche des candidats. Est-ce parce que le fait associatif est si bien installé qu'il est reconnu comme un acquis? Ou, au contraire, cela ne traduit-il pas l'absence de réflexion sur le rôle des associations dans notre société? [...] Le Mouvement associatif a élaboré une liste de 12 questions organisées en trois axes : lien social, économie durable et démocratie participative. Adressé début mars à tous les candidats, il vise moins à collecter des mesures concrètes qu'à définir le projet de société porté par chacun.

*Est-ce parce que le fait associatif est si bien installé qu'il est reconnu comme un acquis ?
Ou, au contraire, cela ne traduit-il pas l'absence de réflexion sur le rôle des associations dans notre société?"*



Nous renouvelons notre appel pour une politique claire et assumée de soutien au développement des associations à la hauteur de l'atout qu'elles représentent."

4

NOMINATION DU GOUVERNEMENT

« Dommage que les associations n'aient pour l'heure pas d'interlocuteur au gouvernement »
L'Humanité

Extrait :

« Le monde associatif est confronté tous les jours à ces urgences sociales. Notre travail est reconnu puisqu'il est plébiscité par les Français. Cela nous conforte dans les solutions que nous mettons en œuvre pour répondre aux besoins de collectif, de liberté d'engagement, de justice sociale, d'une économie qui a du sens, d'une démocratie plus ouverte, de plus d'égalité. Il me semble que ces aspirations souvent contrariées se sont largement exprimées au premier tour de la présidentielle. Au nouveau président de savoir se saisir des opportunités que portent les associations afin de réduire les fractures sociales et territoriales. Nous ne sommes pas des bâquilles sociales des politiques publiques, mais un réservoir de solutions produites dans le cadre d'une autre façon de faire de l'économie. Nous voulons que l'économie sociale et solidaire prenne une place encore plus importante dans l'économie de notre pays. Encore faut-il que l'on réponde à cette forte mobilisation. [...] Il faut que la vie associative soit incarnée au niveau gouvernemental pour que les mesures futures ou qui ont déjà été adoptées soient réellement mises en œuvre par l'administration. »
Interview de Philippe Jahshan

l'Humanité
LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JACQUES

5

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

« Pour une politique claire de soutien au développement des associations »
La Croix

Extrait :

« Au moment où se joue le sort des législatives, les associations tiennent à rappeler avec force les constats qu'elles font sur le terrain. Le rapport sur l'État de la France du Conseil économique, social et environnemental ou celui de l'Observatoire des inégalités publiés récemment sont d'ailleurs explicites : les inégalités croissent dans notre pays. Les pauvres s'appauvrisent et les classes moyennes stagnent alors que les plus riches continuent de s'enrichir. [...] Alors en cette heure grave que nous traversons, le monde associatif est prêt à prendre sa part exigeante du défi et à se mettre en mouvement. Parce que le contexte l'exige et qu'il s'agit de notre responsabilité bien comprise ! Les éléments pour faire naître une France moderne existent. Aussi nous renouvelons notre appel pour une politique claire et assumée de soutien au développement des associations à la hauteur de l'atout qu'elles représentent, qui soit incarnée et nommée, et qui puisse irriguer depuis le plus haut niveau de l'État, l'ensemble des ministères et des administrations concernées autour d'un pacte pour l'intérêt général et pour l'avenir de la France. »
Tribune de Philippe Jahshan

LA CROIX

6

LES ASSOCIATIONS ET LE NUMÉRIQUE

« Traverser la transition numérique »
Juris associations

Extrait :

« L'ensemble de la société, aussi bien les individus que les formes d'organisation collective, vit actuellement ce qu'il est communément appelé « la transition numérique ». La mise en place de démarches d'accompagnement de la transition numérique des associations nécessite une posture réflexive sur les pratiques et les nouvelles alliances.

**Article d'Ahmed El Khadiri,
Responsable développement
et animation du réseau,
Le Mouvement associatif**

55

—

M



7

LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS

« Être soi dans l'intérêt général »
Juris associations

Extrait :

Les associations s'interrogent aujourd'hui sur leur modèle socio-économique (MSE). Cette interrogation s'inscrit dans un contexte d'économie de marché, de transposition des règles de concurrence dans les politiques publiques, mais aussi dans un paysage d'entreprises au fonctionnement normé. Face à la concurrence des entreprises lucratives, aux restrictions budgétaires et au passage de plus en plus fréquent d'une logique de subvention à des relations d'appels d'offres, les associations ont dû, pour certaines, se regrouper, pour d'autres, diversifier leurs sources de financement, notamment par le recours aux financements privés, ou trouver de nouveaux partenariats.

**Article d'Irène Pequerul,
Vice-présidente
du Mouvement associatif**



8

SUPPRESSION DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE

« Les associations redoutent la fin de la réserve parlementaire »
La Croix



Extrait :

« Ce sont des sommes très importantes pour nos structures », renchérit Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif. Pour rappel, le budget du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) atteint péniblement aujourd'hui 8 millions d'euros. « Qu'on me comprenne bien, la réserve parlementaire est, en l'état, clairement critiquable, précise Frédérique Pfrunder. Qu'il faille réformer le dispositif est évident, mais cela ne doit pas forcément se faire au détriment du monde associatif. Pourquoi créer un fonds qui ne subventionne que les collectivités ? Les associations jouent un rôle essentiel en matière de cohésion, de lien social. Elles n'ont pas à faire les frais de la réforme. »

9

POUR UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Faciliter l'implication de la société civile »
Direction(s)

Extrait :

Si Frédérique Pfrunder, déléguée générale du Mouvement associatif, reconnaît que le secteur a connu certaines avancées lors de la précédente mandature, comme la charte des engagements réciproques, il reste confronté à de nombreux défis. Aussi appelle-t-elle les pouvoirs publics à tenir compte de la spécificité du modèle associatif et à construire les conditions d'une démocratie vivifiée. [...] « Il est nécessaire de reconnaître l'intérêt de l'activité non lucrative en termes de cohésion sociale, et pas seulement d'impact économique mesurable. »

**Interview de Frédérique Pfrunder,
déléguée générale
du Mouvement associatif**



©Christophe Boulze

LE FIL TWITTER DE L'ANNÉE

13 février



12 mars



15 mars



03 avril



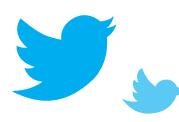
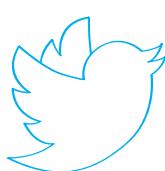
04 avril

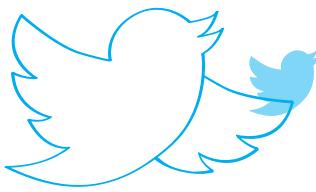


20 juin



28 juin





09 novembre

Philippe Jahshan
Ce matin @le mouvementasso aux côtés de @EPhilippePM @jmblanquer @N_Hulot @tierCh pour ouverture d'un processus de dialogue attendu.

0939 - 9 nov. 2017
11 Retweets 8 J'aime



13 Décembre

Christophe Itier • @tierCh - 13 déc. 2017
Premiers échanges constructifs autour du développement d'une société de l'engagement #associations #ESS à la hauteur de nos défis sociétaux @le mouvementasso @EducationFrance @Min_Ecologie

Yann Joseau • @Yanndepicardie
Ouverture Groupe de Travail #Association avec Haut-Commissaire @tierCh DJEPVA & @le mouvementasso pour une politique vie assos ambitieuse

1 10 12



18 octobre

UNAT • @Unat_Nationale - 18 oct. 2017
Le @le mouvementasso lance une campagne #DUTILITECITOYENNE pour rappeler l'utilité sociale des contrats aidés [bitly/2KWE5gK](#)

La remise en cause des contrats aidés ont un impact sur les associations mais aussi sur vous.

Vous aussi, témoignez!

#DUTILITÉ
#CITOYENNE

13 10

59



03 octobre

CJDES • @cjdesnat - 3 oct. 2017
Présent à la restitution de l'étude du @le mouvementasso sur les évolutions des modèles socio-éco des #associations au @credit_coop_#ESS

2 11



08 septembre

Antoine Dulin
• @Antoinedulin - 8 sept.
Le @ServiceCivique n'est pas un emploi, il ne peut pas pallier au gel des #emploisAides @le mouvementasso @lecece @JFSerres @blanchet_julien pic.twitter.com/JYJUI3HNgq

DU GOUVERNEMENT

Le Ministère du Travail a publié ce mardi 6 septembre au Conseil des Ministres une communication sur le sujet des contrats aidés. Les annonces faites ne permettent malheureusement pas de répondre aux inquiétudes des milliers d'associations et de collectivités pour le maintien à court terme de leurs activités au service des publics.

Le Mouvement associatif dénonce en particulier l'incitation faite aux Préfets de recourir au service civique pour pallier au gel des emplois aidés. C'est une confusion insupportable. Le service civique est un dispositif de formation et d'accompagnement des jeunes et non à pourvoir des emplois qui ne peuvent être financés, la loi le spécifie d'ailleurs, en précisant qu'il ne s'agit pas de services critiques ne peut se substituer à un emploi.

Le Mouvement associatif réitère sa demande d'une véritable concertation entre les acteurs concernés, tant au niveau des pouvoirs publics aidés et exécutifs que au niveau des associations et collectivités, pour élaborer une concertation sur les exigences de financement des activités d'associations et de collectivités.

► A PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF
Parti-né des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations soit 1 million d'adhérents et 10 millions de bénévoles regroupés dans 12 fédérations et 1200 groupements thématiques. Son ambition est de favoriser le développement des associations et de renforcer leur rôle dans la société. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de recherche et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

► MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



01 juillet

Clément Thépaut
• @Clement_Thepaut - 1 juil.
À ALASSO : Lcmt des États Généraux du @finistere_29 et @le mouvementasso BZH sur engagmt asso ac @fedeb29, partenaire de l'event.
Cc @La_FAGE pic.twitter.com/E8JFcTBI1U

15 5





WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG



@LEMOUVEMENTASSO
#LESASSOSONTMOUVEMENT



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

28 place Saint Georges
75009 Paris
Tél. 01 40 36 80 10